

Djibouti Sixième revue au titre de l'accord triennal appuyé par la facilité élargie de crédit et demande de dérogations pour non observation de critères de réalisation — Rapport des services du FMI, communiqué de presse et déclaration de l'Administrateur pour Djibouti.

Dans le contexte de la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de dérogations pour la non observation des critères de réalisation, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier.

- Le rapport des services du FMI pour la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de dérogations pour la non observation des critères de réalisation, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 19 mars 2012 avec les autorités djiboutiennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 9 mai 2012. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Un communiqué de presse résumant les points de vue du Conseil d'administration.
- La déclaration de l'Administrateur du FMI pour Djibouti.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités djiboutiennes au FMI*

Mémoire de politiques économiques et financières des autorités djiboutiennes*

*En annexe du rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Des copies de ces documents peuvent être obtenues sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, DC.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

DJIBOUTI

Sixième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit et demande de dérogations pour non observation de critères de réalisation

Préparé par le Département Moyen-Orient et Asie centrale
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Adnan Mazarei et Dhaneshwar Ghura

Le 9 mai 2012

- **Mission :** Les entretiens au sujet de la sixième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) ont eu lieu à Djibouti du 6 au 19 mars 2012. L'équipe des services du FMI était composée de MM. Sdravovich (chef de mission) et Davies et de M^{me} Gicquel (tous du Département des marchés monétaires et de capitaux), et de M. Million (Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation). La mission a eu des entretiens avec le Gouverneur de la banque centrale de Djibouti (BCD), le Ministre des Finances, des hauts responsables du gouvernement et des représentants des entreprises publiques, du secteur privé et de la communauté des bailleurs de fonds. Les services de la Banque mondiale ont assisté à certains entretiens. M. Thiam (Représentant résident) a apporté son concours à la mission. M. Bah (Département d'évaluation des opérations de la Banque mondiale) a participé aux principales réunions de politique générale.
- **Relations avec le FMI :** L'accord au titre de la FEC (septembre 2008 – juin 2012) a été approuvé en septembre 2008 pour un montant de 12,72 millions de DTS (80% de la quote-part). Les résultats du programme ont été dans l'ensemble conformes aux prévisions et les autorités sollicitent trois dérogations pour non-respect de critères de réalisation à fin décembre 2011. L'encours de prêts du FMI à Djibouti était de 16,92 millions de DTS (106,43% de la quote-part) au 31 mars 2012.
- **Augmentation :** Au terme de la cinquième revue, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de 9,54 millions de DTS (60% de la quote-part) pour répondre au besoin supplémentaire de financement extérieur créé par la flambée des cours internationaux et par la sécheresse. La seconde tranche de l'augmentation, d'un montant égal, sera décaissée dès l'achèvement de la sixième revue.
- **Régime de change :** La BCD a un régime de caisse d'émission rattaché au dollar EU au taux de 177,721 francs Djibouti pour un dollar EU. Djibouti a accepté les obligations au titre de l'Article VIII, Sections 2, 3 et 4, et maintient un régime de change libre de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.
- **Évaluation des sauvegardes :** Une mission a eu lieu en juin – juillet 2008, suivie d'une mission d'évaluation actualisée en novembre 2011.
- **Programme d'évaluation du secteur financier :** Le rapport a été examiné par le Conseil d'administration le 17 juin 2009.

	Page
Résumé analytique	3
I. Contexte et évolution économique récente	5
II. Résultats du programme	8
III. Entretiens sur la politique économique	9
A. Secteur réel	9
B. Questions budgétaires	10
C. Dette publique	13
D. Problématique du secteur financier	15
IV. Problématique et risques du programme	16
V. Évaluation par les services du FMI	18
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques, 2009–17	20
Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–12	21
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–12	22
4. Balance des paiements, 2008–12	23
5. Situation monétaire et indicateurs du secteur bancaire, 2008–11	24
6. Indicateurs de solidité financière, 2000–11	25
7. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015	26
8. Revue et décaissements, accord FRPC, 2008–11	27
9. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2007–22	28
 Tableaux Texte	
1. Djibouti : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008–12	6
2. Critères de réalisation quantitatifs pour fin décembre 2011 et estimations préliminaires	8
 Graphiques	
1. Djibouti : Principaux indicateurs économiques, 2007–12	7
2. Dépôts bancaires, 2007–12	15
 Encadrés	
1. Subventions du gasoil	12
2. Analyse de viabilité de la dette	14
 Annexes	
I. Lettre d'intention et Mémoire de politiques économique et financière	29
II. Protocole d'accord technique	44
III. Graphique et tableaux de l'analyse de viabilité de la dette	49

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le programme FEC lancé en 2008 approche de son terme. Malgré une mise en œuvre inégale, ce programme a permis à Djibouti de maintenir la stabilité macroéconomique pendant une période de transformation économique au cours de laquelle l'activité portuaire s'est intensifiée à la faveur d'importants flux d'investissements directs étrangers, le commerce de transit vers l'Éthiopie a connu un essor remarquable, le secteur bancaire s'est considérablement développé et le pays a joué un rôle géopolitique croissant. Le FMI a aussi aidé le pays à affronter la sécheresse qui a sévi dans la Corne de l'Afrique et les flambées des cours des matières premières de 2008 et 2011.

L'activité économique devrait rester soutenue en 2012 et l'inflation devrait, d'après les prévisions, refluer. L'activité portuaire, les échanges avec l'Éthiopie, les travaux publics et les IDE devraient contribuer à une croissance de 4,8 % du PIB cette année, contre 4,5 % en 2011. L'inflation devrait reculer, d'après les prévisions, pour s'établir à 4,3 %, essentiellement sous l'effet de la stabilisation des prix alimentaires mondiaux. Le niveau toujours élevé des cours des matières premières et les importations de denrées alimentaires pour aider les ménages touchés par la sécheresse devraient maintenir le déficit des transactions courantes au-dessus de 12% du PIB.

Fin 2011, les résultats obtenus dans le cadre du programme FEC étaient globalement conformes aux attentes. Les autorités ont amélioré les résultats budgétaires en ramenant le déficit à 0,7 % du PIB, conformément aux objectifs du programme. Toutefois, le financement de l'État par les banques a été supérieur aux objectifs programmés en raison de l'apurement d'un montant plus élevé que prévu d'arriérés intérieurs, et les autorités ont dépassé de très peu le plafond d'accumulation d'arriérés intérieurs. Tous les repères structurels pour 2011-12 ont été respectés, à l'exception de deux.

Les autorités sont déterminées à poursuivre de solides politiques macroéconomiques en 2012 :

- en visant un excédent de 0,5 % du PIB en 2012 et en poursuivant les réformes budgétaires;
- en améliorant la viabilité de la dette, par le recours à des prêts concessionnels et en évitant l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs; et
- en continuant à renforcer le contrôle bancaire et la gouvernance de la banque centrale.

Les services du FMI appuient la demande des autorités que soit achevée la sixième revue et que des dérogations leur soient accordées pour le non-respect de critères de réalisation. Les administrateurs ont avalisé les objectifs révisés en accord avec les autorités lors de la mission de la cinquième revue, mais compte tenu du retard pris dans la présentation du rapport sur la cinquième revue au Conseil, les critères de réalisation pour fin 2011 n'ont pas pu être modifiés en conséquence. C'est pourquoi les autorités sollicitent des dérogations pour non-respect des critères de réalisation relatifs au solde budgétaire (pour lequel l'objectif révisé a été atteint) et au

crédit net à l'État (pour lequel l'objectif révisé a été manqué de peu), ainsi que du critère de réalisation continu relatif à la non-accumulation d'arriérés intérieurs.

Les autorités ont exprimé leur intérêt pour un programme subséquent. Les services du FMI sont prêts à aider les autorités à tirer les enseignements du programme qui s'achève et à définir les objectifs d'un nouvel accord au titre de la FEC.

I. CONTEXTE ET EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1. **La sixième revue conclut le programme au titre de la FEC:**
 - **Le programme a coïncidé avec la transformation toujours en cours de l'économie de Djibouti.** La capacité portuaire a été accrue à la faveur d'importants flux d'IDE, le commerce de transit vers l'Éthiopie s'est considérablement développé et le pays a joué un rôle géopolitique croissant, surtout face à la menace d'actes de piraterie dans l'océan Indien. Sous l'effet du rôle de plus en plus déterminant joué par Djibouti dans la région, le nombre de banques a augmenté, les dépôts et le crédit au secteur privé ont enregistré une croissance à deux chiffres. Simultanément, l'économie a été touchée par des chocs exogènes, essentiellement la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et les flambées des cours des matières premières de 2008 et 2011.
 - **La FEC a permis aux autorités de maintenir une croissance soutenue et une stabilité macroéconomique globale.** La politique budgétaire a été axée sur les dépenses sociales et d'investissement. La BCD s'est attachée à maintenir la couverture de la caisse d'émission et à renforcer le contrôle bancaire. Malgré les chocs exogènes, l'inflation est restée relativement modérée.
 - **La mise en œuvre du programme a toutefois été mitigée.** Après le dérapage budgétaire de 2009, entraîné en partie par des dépenses extrabudgétaires, une période d'examen des résultats a été imposée à l'achèvement des deuxième et troisième revues. En outre, des arriérés extérieurs se sont accumulés à l'égard de plusieurs bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Les réformes structurelles ont moins bien progressé que prévu, nuisant à l'efficacité de la politique budgétaire et aux améliorations de la compétitivité de l'économie.
2. **Contre toute attente, la coalition au pouvoir a perdu les élections locales de février.** Les associations de la société civile ont remporté d'importants sièges municipaux, notamment la mairie de Djibouti, entraînant la toute première défaite électorale de la coalition au pouvoir. Le président Ismaël Omar Guelleh est toujours fermement au pouvoir au niveau national mais la pauvreté et le chômage généralisés, notamment chez les jeunes, entraînent un mécontentement croissant de l'opinion publique qui aura vraisemblablement un effet sur les prochaines élections législatives de janvier 2013. Les risques sécuritaires s'intensifient avec l'implication militaire du gouvernement en Somalie.
3. **L'activité économique devrait être soutenue cette année.** La croissance du PIB devrait progresser, d'après les prévisions, de 4,4% l'an dernier à 4,8% en 2012, grâce au développement de l'activité portuaire, des échanges avec l'Éthiopie, des activités de travaux publics et des IDE. L'inflation devrait régresser pour passer de près de 5% en 2011 à environ 4% cette année, grâce à la stabilisation des prix alimentaires mondiaux, à la hausse probable des denrées alimentaires subventionnées fournies par les exploitations d'État à l'étranger et à

la diminution des tarifs d'électricité. La monnaie au sens large et les dépôts bancaires, qui avaient chuté en 2011 en raison de facteurs exceptionnels, devraient repartir à la hausse cette année. Parallèlement, le crédit au secteur privé devrait s'intensifier à la faveur des activités de travaux publics et des échanges commerciaux.

4. **Le déficit des transactions courantes restera important.** Le déficit s'est nettement creusé à 12,6% du PIB l'an dernier essentiellement sous l'impact de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et des prix élevés des matières premières. Ces facteurs seront encore relativement perceptibles en 2012 et même si l'on s'attend à une hausse des IDE, le déficit ne devrait se résorber qu'à environ 12% du PIB. Les réserves internationales vont augmenter pour passer d'environ 230 millions de dollars EU en 2011 à 245 millions de dollars EU en 2012 et continueront à assurer la couverture de la caisse d'émission. Parallèlement à la baisse du dollar EU, le taux de change effectif réel s'est déprécié de près de 4% en 2011.

Tableau 1. Djibouti : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008–12

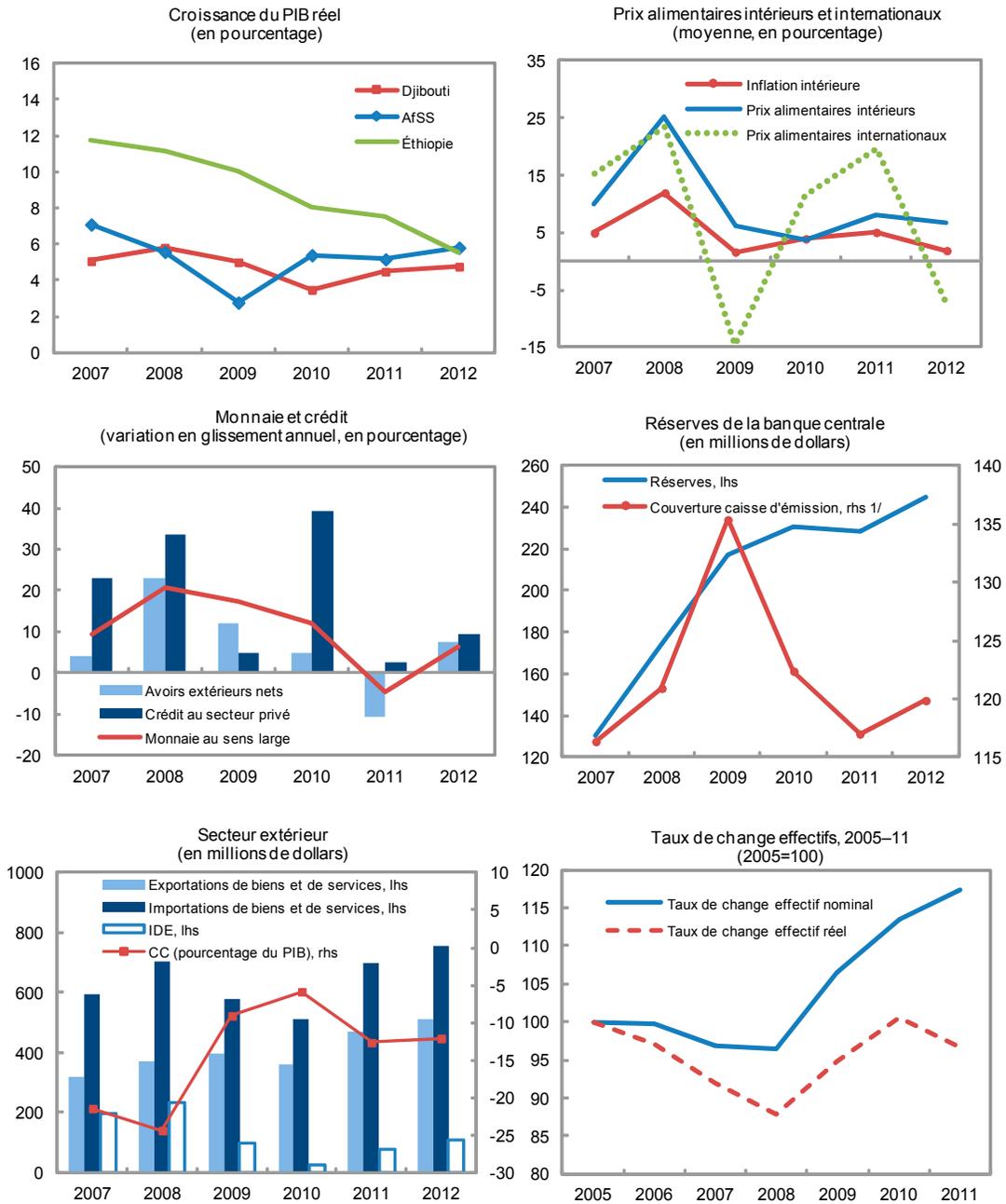
	2008	2009	2010	2011 Est. pré.	2012 Proj.
Croissance du PIB réel	5.8	5.0	3.5	4.5	4.8
Inflation (moyenne)	12.0	1.7	4.0	5.1	4.3
Solde courant (pourcentage du PIB)	-24.3	-9.1	-5.8	-12.6	-12.1
Réserves officielles brutes 1/	3.6	5.1	4.0	3.6	3.6
<i>Poste pour mémoire :</i>					
Éthiopie : croissance du PIB réel	11.2	10.0	8.0	7.5	5.5

Sources : autorités de Djibouti ; et estimations des services du FMI.

1/ En mois d'importations de l'année suivante.

5. **Djibouti restera affecté par les répercussions de la sécheresse en 2012.** Les Nations-Unies ont déclaré la fin de la famine en Somalie, pays le plus gravement frappé par la sécheresse. Toutefois, les répercussions de la sécheresse resteront perceptibles à Djibouti, où les Nations-Unies prévoient que le nombre total de personnes touchées, essentiellement les populations rurales et les réfugiés, devrait passer d'environ 140.000 personnes en 2011 à plus de 200.000 cette année. Parmi elles, un nombre de près de 22.000 réfugiés (en hausse par rapport à 15.000 avant l'été) met constamment à rude épreuve les services des autorités et des bailleurs de fonds. Les partenaires au développement ont déjà décaissé une partie des 65 millions de dollars EU promis, essentiellement sous forme d'aide alimentaire apportée par le Programme alimentaire mondial (PAM).

Graphique 1. Djibouti : Principaux indicateurs économiques, 2007-12



Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, septembre 2011; Système des avis d'information du FMI; autorités de Djibouti; et projections des services du FMI.

1/ Avoirs extérieurs bruts de la BCD en pourcentage des engagements monétaires (base monétaire et dépôts publics).

II. RESULTATS DU PROGRAMME

6. **Les résultats du programme à fin 2011 sont en cours d'évaluation officielle selon les critères de réalisation fixés lors de la quatrième revue.** Le rapport de la cinquième revue des services du FMI n'ayant été présenté au Conseil qu'après fin 2011, les administrateurs n'ont pas pu modifier les critères de réalisation relatifs au solde budgétaire et au crédit net à l'État à fin décembre conformément aux objectifs budgétaires révisés en accord avec les autorités pour l'année lors de la mission de la cinquième revue, qui prévoyait un objectif de déficit budgétaire de 0,4% du PIB. C'est pourquoi les critères de réalisation à fin 2011 définis dans le rapport EBS/11/100 tiennent toujours compte de l'objectif plus ambitieux d'un excédent budgétaire de 0,4% du PIB (Tableau texte 2). Lors de la réunion du Conseil pour l'achèvement de la cinquième revue, les administrateurs ont reconnu que le programme atteindrait ses principaux objectifs si les résultats à fin décembre 2011 étaient conformes aux objectifs révisés (EBS/12/16).

Tableau 2 : Critères de réalisation quantitatifs pour fin décembre 2011 et estimations préliminaires

(En millions de francs djiboutiens, sauf indication contraire)

	Fin 2011	
	CR EBS/11/100	Cibles révisées
Critères de réalisation		
Plafond du crédit bancaire net à l'État	-2,600	-779
Plancher du solde des opérations des administrations publiques (<i>ordonnancements</i>) en pourcentage du PIB	883	-938
	0.4	-0.4
Cible indicative		
Plancher des dépenses sociales	14,451	12,829
Poste pour mémoire 1/ :		
Facteur d'ajustement n° 1 Paiements projetés bases militaires de France, US, Japon	12,736	10,554
Facteur d'ajustement n° 2 Dons et prêts budgétaires extérieurs	3,228	2,709
Facteur d'ajustement n° 3 Prêts à l'investissement public financés par l'extérieur (PIP)	6,815	5,948

Sources : autorités de Djibouti; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Voir le protocole d'accord technique pour la définition et le calcul des facteurs d'ajustement.

7. **Selon ces chiffres, le programme est dans l'ensemble sur la bonne voie.** Les autorités sont parvenues à un déficit budgétaire de 0,7% du PIB (contre un objectif de déficit de 0,4% du PIB). Elles ont ainsi pu atteindre l'objectif de solde budgétaire réajusté pour tenir compte de la baisse des recettes de la base militaire française (nettes d'impôts)¹ et du repli de

¹ Les recettes provenant de la base militaire française ont été inférieures aux prévisions car les impôts payés par le personnel français de la base, déduits du loyer, ont été supérieurs aux estimations faites précédemment par les autorités.

l'aide extérieure. Néanmoins, l'objectif du crédit bancaire net à l'Etat a été manqué de 0,2% du PIB, en raison de remboursements nettement plus importants que prévus d'arriérés intérieurs à la fin de l'année. Le critère relatif à l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs a été manqué de moins de 0,01% du PIB en décembre 2011, d'environ 0,05% du PIB en janvier 2012, et de près de 0,09% en février 2012 en raison des retards des versements de sécurité sociale.

8. **Les repères structurels pour 2011-12 ont maintenant été respectés, à l'exception de deux.** En l'absence de données systématiques sur les entreprises exonérées d'impôts (dont la collecte s'est avérée administrativement et politiquement plus complexe que prévu), les autorités n'ont pas pu dresser une liste des entreprises bénéficiaires ne respectant pas l'obligation d'adresser leurs déclarations d'impôts (*repère structurel pour fin mars 2012*). En outre, l'acquisition du logiciel destiné à mettre en place la nouvelle nomenclature budgétaire conformément à la norme GFS n'a pas été faite en raison de retards dans le financement des bailleurs de fonds (*repère structurel pour fin décembre 2011*).

III. ENTRETIENS SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE

9. **Les entretiens ont porté sur la situation économique, les résultats du programme et les mesures à prendre pour 2012 dans le contexte de la fin prochaine du programme.** Dans le secteur réel, la préoccupation constante des autorités est de parvenir à réduire le chômage en assurant un taux de croissance élevé. Dans le secteur budgétaire, le problème est de maintenir la discipline budgétaire par un bon recouvrement des impôts et un strict contrôle des dépenses. À cet égard, la problématique de la dette publique consiste à prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs et à rembourser progressivement les arriérés intérieurs, notamment à l'égard des entreprises de services publics. Dans le secteur monétaire et financier, l'accent est placé sur le renforcement de la supervision bancaire et l'application de la loi bancaire de 2011.

A. Secteur réel

10. **Le chômage reste le défi socio-économique fondamental pour Djibouti.** Lors de la mission, les services du FMI ont présenté les résultats de comparaisons transnationales ainsi que des projections du chômage à moyen terme et une analyse de sensibilité. Le triste message de ces simulations est que le taux élevé de chômage de Djibouti, estimé actuellement à près de 60% de la population active, va perdurer plusieurs années même dans les hypothèses les plus optimistes.

11. **La croissance sera stimulée par l'interconnexion avec le réseau électrique éthiopien qui est totalement opérationnel.** Cette interconnexion a permis une diminution de 30% des tarifs pour près de 60% des consommateurs, et une baisse des importations de carburants par la compagnie publique d'électricité, *Electricité de Djibouti* (EDD). Simultanément, la Banque mondiale va financer cette année une étude destinée à évaluer les possibilités de production nationale d'électricité. La Banque mondiale finance également

l'exploration du potentiel géothermique de Djibouti. Un projet d'énergie solaire financé par le Japon a récemment été lancé et pourrait ouvrir la voie vers une exploitation plus poussée de ce type d'énergie.

12. **Les enquêtes longtemps retardées sur la pauvreté et le budget consommation des ménages ont été lancées au premier semestre.** Leurs résultats seront exploités pour actualiser l'Initiative nationale de développement social (INDS), initiative gouvernementale de lutte contre la pauvreté, et pour poser les jalons de la conférence des bailleurs de fonds. Cette conférence, reportée à plusieurs reprises, est provisoirement prévue pour le second semestre 2012 lorsque les résultats des enquêtes sur la pauvreté et les dépenses des ménages seront disponibles.

B. Questions budgétaires

13. **En 2011, les autorités sont dans l'ensemble parvenues à maintenir une discipline budgétaire.** Le déficit budgétaire s'est établi à 0,7% du PIB, le gouvernement ayant pratiquement compensé la baisse des recettes fiscales entraînée par le changement de gouvernement et la sécheresse du premier semestre. La baisse des recettes du loyer net d'impôts de la base militaire française et la diminution de l'aide extérieure ont été en partie compensées par la compression des dépenses courantes et des dépenses d'investissement.

14. **Un remboursement plus important que prévu d'arriérés intérieurs a entraîné une hausse du crédit bancaire net à l'Etat.** L'an dernier, les autorités ont achevé le rapprochement de la dette croisée avec Djibouti Telecom, la compagnie des eaux ONEAD, et EDD (*repère structurel pour fin septembre 2011*). Cet exercice a confirmé que l'encours des arriérés intérieurs accumulé dans les années 90 (déduction des impôts des entreprises publiques) s'élevait à près de 4% du PIB. Les entreprises publiques ayant plus de mal à attirer le financement des bailleurs de fonds en raison de ces arriérés, les autorités ont décidé à la fin de l'an dernier d'apurer le bilan des entreprises publiques en doublant les remboursements d'arriérés prévus pour chaque année à 1% du PIB. Le financement supplémentaire nécessaire a été obtenu par une avance sur dividendes de la CBI, première banque commerciale détenue en partie par l'État, et par un tirage sur les dépôts du gouvernement auprès de la BCD. C'est pourquoi le crédit net à l'état a dépassé son plafond de 0,2% du PIB.

15. **Les autorités se sont engagées à atteindre un excédent budgétaire de 0,5% du PIB en 2012.** L'Assemblée nationale a approuvé un budget équilibré pour 2012 avec pour objectif d'améliorer la viabilité de la dette, de renforcer la position financière à l'égard du secteur bancaire et de rembourser les arriérés intérieurs. Toutefois, les autorités ont reconnu qu'il convient de parvenir à des résultats plus ambitieux en matière d'amélioration de la position financière du gouvernement à l'égard du système bancaire et de remboursement des arriérés intérieurs:

- **Recettes:** les autorités prévoient des recettes fiscales dans l'ensemble inchangées par rapport au budget. La diminution des recettes suite à la révision à la baisse de la contribution nette d'impôts de la base française (sur la base de la diminution enregistrée en 2011) sera compensée par un versement forfaitaire annuel supplémentaire de 8 millions de dollars EU récemment conclu avec les Etats-Unis pour remplacer les taxes sur les carburants consommés par l'armée américaine.
- **Dépenses:** les autorités comptent maintenir un strict contrôle des dépenses courantes, notamment le gel des embauches dans le secteur public (en dehors des secteurs de la santé et de l'éducation) et des salaires de la fonction publique. La hausse des salaires les plus bas pour lutter contre la pauvreté représente un coût supplémentaire d'environ 0,1% du PIB prévu au budget. Pour atteindre l'excédent budgétaire visé, les autorités se sont engagées à retarder les investissements et à réduire les dépenses de transfert moins prioritaires d'un total de près de 0,5% du PIB

Réformes du secteur budgétaire

16. Les autorités ont réaffirmé leur volonté de procéder à des réformes budgétaires:

- **Exonérations:** La réforme du régime des exonérations fiscales reste une priorité. Appliquer la suspension des exonérations aux entreprises n'ayant toujours pas adressé leurs déclarations d'impôts pour 2010 (*repère structurel pour fin mars 2012*) s'est avéré être une tâche administrativement et politiquement trop ambitieuse. Toutefois, les déclarations d'impôts sont essentielles pour calculer les dépenses budgétaires et pour donner une impulsion à la réforme du régime arbitraire et opaque des exonérations qui permettrait de rationaliser le régime d'imposition et de renforcer les recettes de l'État. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à dresser et à publier une liste des entreprises exonérées d'impôts, étape indispensable avant de recueillir les déclarations fiscales.
- **Politique fiscale:** Le ministère des finances compte réaliser dans les prochains mois une vaste analyse du cadre fiscal en consultation avec le secteur privé. Il s'agirait de la première étape d'une réforme de la fiscalité à moyen terme destinée à aider les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, et à dynamiser le rôle de Djibouti comme plaque tournante régionale des services et des transports.
- **Gestion des finances publiques.** Le financement de l'UE qui était assuré pour acquérir le logiciel destiné à réviser la nomenclature budgétaire conformément aux normes GFS, risque de se concrétiser beaucoup plus tard que prévu. C'est pourquoi les autorités envisagent d'autres possibilités éventuelles de financement, notamment sur ressources budgétaires.
- **Subventions des produits pétroliers et alimentaires:** début 2011, les autorités ont fixé le prix du gasoil et de l'essence dans le but d'alléger l'impact de la flambée des

prix pétroliers sur les couches les plus vulnérables de la population. Compte tenu du coût de cette mesure, estimé à 1,5% du PIB en 2011, et de son efficacité limitée,

Encadré 1. Subventions du gasoil

La fixation des prix du gasoil repose sur un mécanisme permettant aux prix intérieurs de suivre les variations des cours internationaux du pétrole. Ce mécanisme, appliqué mensuellement, ajoute plusieurs taxes, coûts de distribution et marges au prix de référence CAF (coût, assurance, fret). Un ajustement discrétionnaire est prévu pour lisser la répercussion des cours mondiaux (tableau), mais il a été utilisé ces dernières années pour maintenir les prix du gasoil à la pompe systématiquement en dessous des niveaux de répercussion intégrale. En mars 2012, l'ajustement a été fixé à 50 FD, maintenant le prix à la pompe à environ 20% en deçà du niveau de répercussion intégrale de 256,5 FD.

La subvention du gasoil, plutôt que d'être une subvention explicite, entraîne une diminution des recettes fiscales. En 2011, compte tenu de la hausse des cours mondiaux du pétrole, la baisse des recettes sur les produits de gasoil a représenté 1,7% du PIB.

La subvention du gasoil est inefficace. Le mécanisme de fixation du prix du gasoil avait pour but de protéger les couches les plus vulnérables de la société. L'assistance technique fournie récemment par les services du FMI a toutefois démontré que 70% des subventions directes des carburants bénéficiait au quintile le plus riche de la population.

La subvention du gasoil devrait être remplacée par des mécanismes mieux ciblés de protection sociale et par une augmentation des dépenses sociales. La hausse progressive des prix du gasoil pour limiter les pertes de recettes fiscales devrait s'accompagner d'un meilleur ciblage

des dépenses de protection sociale. Le gouvernement pourrait assister les ménages les plus démunis, ceux notamment qui vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté, en proposant des programmes de transfert monétaire argent-contre-travail, et pourrait aider les populations vulnérables touchées par la hausse des coûts de transport en offrant des transports subventionnés pour les élèves. Ces interventions peuvent être axées selon un ciblage géographique, puisque 90% des habitants de la ville de Djibouti se situant dans les deux quintiles des revenus les plus bas vivent dans les quartiers nord, essentiellement à Balbala. La Banque mondiale intervient déjà en ce sens dans le cadre de son programme de réponse à la crise et ce ciblage pourra encore être amélioré grâce aux statistiques sur la pauvreté fournies par la prochaine enquête de consommation des ménages. Par la suite, les ressources libérées par la réforme des subventions pourraient être orientées vers des dépenses très bénéfiques aux ménages pauvres, telles que l'eau, l'éducation et les soins de santé, qui représentent la plus grande part de leurs budgets.

Structure des prix de détail des carburants, mars 2012

	Diesel (en FD)	En % du prix, avec réperc. intégrale
Prix CAF	157.5	61.4
Prix f-à-b	146.9	57.3
Primes et marges de l'exportateur, et frais portuaires	10.6	4.1
Taxes	15.2	5.9
Taxe sur la consommation intérieure (26% du prix CAF)	41.0	16.0
Accise	6.0	2.3
Redevance	18.2	7.1
Ajustement	-50.0	-19.5
Distribution et marges	10.9	4.2
TVA (7% du prix CAF, taxes, et distribution et marges)	12.8	5.0
Transport	1.8	0.7
Marges du détaillant	4.9	1.9
Prix à la pompe	203.0	79.1
Prix, avec répercussion intégrale	256.5	100.0

Source : autorités nationales.

le gouvernement s'est engagé à réformer la subvention du gasoil (Encadré 1); le calendrier de cette réforme est toutefois incertain étant donné l'insuffisance des données sur la pauvreté et

la participation nécessaire des partenaires au développement. Concernant le régime de subvention des produits alimentaires, les autorités estiment que son coût global est relativement faible (0,1% du PIB pour les exploitations agricoles et 0,5% du PIB en exonérations d'impôts indirects sur les denrées alimentaires de première nécessité), et ne prévoient pas de le réformer dans un avenir immédiat.

C. Dette publique

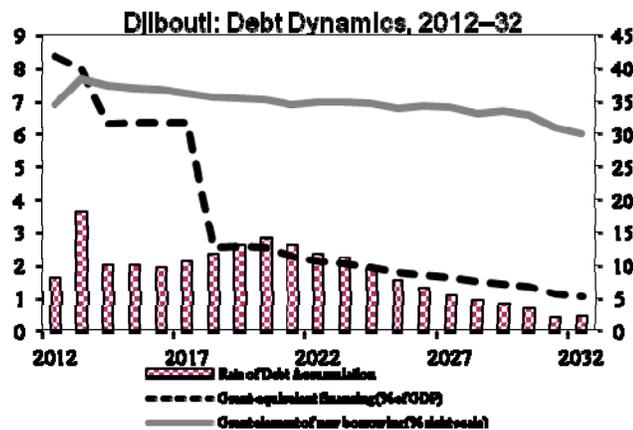
17. **En 2011, la dette publique extérieure est restée globalement stable à environ 55% du PIB.** Djibouti reste en situation de fort risque de surendettement et les services du FMI ont alerté le gouvernement sur les risques que pourrait présenter le programme ambitieux d'investissements prévu au titre de "Djibouti 2035," vision à long terme du développement économique du pays. Le gouvernement compte recourir pour ces projets à des financements concessionnels et à des partenariats public-privé. L'ampleur des projets envisagés pourrait néanmoins aggraver la vulnérabilité de la dette si les financements n'étaient pas suffisamment concessionnels et si les partenariats public-privé devaient entraîner des coûts budgétaires imprévus. Ces vulnérabilités risquent d'être exacerbées par la faible capacité administrative de Djibouti.

Encadré 2. Analyse de viabilité de la dette

L'AVD actualisée confirme que Djibouti reste en situation de fort risque de surendettement. Sous la ligne de référence, la valeur actuelle (VA) du ratio dette-PIB devrait, d'après les projections, régresser de 46% en 2012 à 27% en 2032, mais rester supérieure au seuil de 30% jusqu'en 2029. La VA du ratio dette-exportations dépasse aussi son seuil indicatif de 100% jusqu'en 2020. Toutefois, la VA du ratio dette-recettes et celle des deux ratios du service de la dette sont inférieures à leurs seuils indicatifs.

Les tests de résistance montrent que la viabilité de la dette extérieure est surtout vulnérable à une dévaluation de la monnaie. Les VA du ratio dette-PIB et du ratio dette-recettes sont les plus vulnérables à une dévaluation ponctuelle de la monnaie (Djibouti a un régime de caisse d'émission rattaché au dollar EU). Le ratio service de la dette-exportations et le ratio dette-exportations sont les plus vulnérables à un choc portant atteinte aux exportations, ce qui souligne la fragilité de la viabilité de la dette à l'égard des services portuaires.

Les hypothèses macroéconomiques pour 2012-2031 restent globalement identiques à celles de la dernière AVD (EBS/10/235). Le taux de croissance à long terme du PIB réel devrait s'établir, d'après les projections, à 5,8% et l'inflation devrait se maintenir à 2,5%. Le déficit des transactions courantes devrait se stabiliser aux alentours de 12% du PIB dans les prochaines années, essentiellement grâce aux importantes entrées supposées d'IDE, pour se résorber progressivement ensuite jusqu'à environ 5% du PIB à long terme.



Les résultats de l'AVD du secteur public reflètent ceux de l'AVD extérieure. Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette publique devraient, d'après les projections, s'améliorer à moyen terme. La VA du ratio dette-PIB devrait régresser de 51% en 2012 à 27% en 2032. La VA du ratio dette-recettes devrait aussi régresser, d'après les projections, de 143% à 89% en 2032, sous l'effet de l'importance et de la stabilité relatives des recettes du gouvernement de Djibouti.

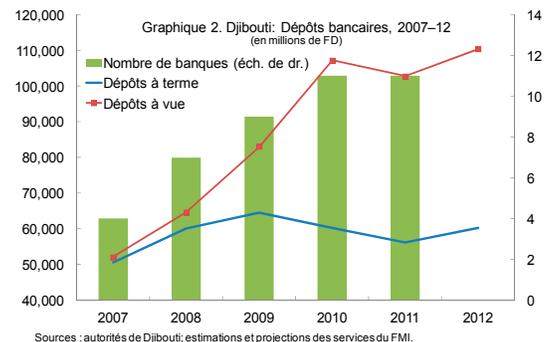
18. **Les autorités mettent en œuvre les mesures correctrices instaurées après l'accumulation des arriérés extérieurs en 2011.** Tous les arriérés extérieurs ont été apurés avant la cinquième revue. Le gouvernement respecte plus rigoureusement le calendrier du service de la dette extérieure et transmet plus régulièrement les informations au FMI. Toutefois, malgré la disponibilité du financement du PNUD, le personnel du bureau de la dette n'a toujours pas été étoffé, le recrutement d'un expert international dans ce domaine s'avérant difficile. Les autorités ont aussi sollicité l'assistance technique du FMI pour renforcer leur analyse de viabilité de la dette et leur gestion de la dette.

19. **Les efforts de rééchelonnement de la dette se poursuivent avec les créanciers officiels bilatéraux restants.** Pour se conformer à la clause de comparabilité de traitement au titre de leur accord avec le Club de Paris, les autorités cherchent à obtenir des conditions similaires de la part des créanciers non membres du Club de Paris. Des accords ont déjà été signés avec l'Arabie Saoudite et des négociations sont en cours avec le Koweït et les Émirats Arabes Unis.

20. **Un nouvel accord avec le FMI pourrait ouvrir la voie vers une réduction de l'encours de la dette de la part des créanciers du Club de Paris.** Conformément à la clause préférentielle au titre de leur accord de 2008, les créanciers pourraient accepter de réévaluer la viabilité de la dette extérieure de Djibouti et envisager une réduction de l'encours de la dette, à condition que le programme actuel au titre de la FEC soit achevé avec succès et qu'un autre programme lui succédant soit approuvé.

D. Problématique du secteur financier

21. **Le secteur bancaire semble globalement en bonne santé mais la qualité du crédit suscite des inquiétudes.** Selon les indicateurs à fin 2011, le secteur bancaire reste rentable et hautement liquide, puisque les liquidités représentent plus de 60% du total des actifs. Néanmoins, le ratio de prêts improductifs sur les prêts bruts a progressé de 8,3% fin 2010 à 9,4% fin 2011.²



22. **Les risques restent importants.** La croissance rapide du crédit et la nette augmentation du nombre de banques ces dernières années, conjuguées à une exposition plus forte au secteur immobilier, suscitent des craintes de détérioration encore plus profonde de la qualité des prêts. L'augmentation des normes de fonds propres a déjà poussé un certain nombre de banques à renforcer leur capital, mais place

² Les autorités ont révisé un certain nombre d'indicateurs de solidité financière, notamment ceux relatifs aux prêts improductifs, dont l'estimation est maintenant supérieure à ce qu'elle était.

nombre de banques moins importantes en situation de difficulté pour trouver du financement. En outre, la prédominance continue des deux plus grandes banques du pays, qui représentent plus de 80% du total des dépôts et placent une part significative de leurs avoirs à l'étranger (traditionnellement en Europe mais aussi de plus en plus maintenant en Afrique) constitue toujours une source potentielle d'instabilité, compte tenu des risques inhérents à la concentration de leurs portefeuilles de crédits bancaires, de leur exposition aux risques de change à l'étranger et du risque extrême d'une crise financière en Europe, autant de facteurs qui risquent de drainer les liquidités en dehors du pays.

23. **Ces facteurs de vulnérabilité pourraient être aggravés par d'éventuels problèmes de gouvernance du secteur bancaire.** Malgré de nettes améliorations, le cadre prudentiel et réglementaire continue à souffrir de lacunes, le secteur bancaire est relativement important par rapport à la petite taille de l'économie de Djibouti et la plupart des banques sont de taille limitée et de création récente. En conséquence, la concentration du crédit demeure excessive (en 2011, sept banques ont dépassé la limite des engagements sur une même signature fixée à 25% du capital net), les prêts entre parties liées sont apparemment très répandus et les structures internes de gouvernance sont souvent faibles, notamment dans les plus petits établissements.

24. **Les autorités poursuivent leurs efforts de renforcement de la supervision bancaire.** Avec l'appui de l'assistance technique du FMI, la BCD met en place une réglementation destinée à faire appliquer la loi bancaire de 2011. La BCD exige aussi désormais des banques qu'elles lui remettent leurs ratios prudentiels et leurs comptes de résultat tous les trimestres, ce qui lui permettra de rassembler plus fréquemment des indicateurs de solidité financière. La BCD a réalisé l'inspection sur place de cinq banques et d'une institution de micro finance en 2011 et elle prévoit en 2012 d'effectuer l'inspection sur site de cinq banques, de cinq bureaux de change (dont trois ont déjà été inspectés) et de deux institutions de micro finance.

25. **La gouvernance de la banque centrale a été améliorée mais la dernière évaluation actualisée des sauvegardes a mis en évidence des défaillances persistantes.** L'évaluation actualisée des sauvegardes a en particulier souligné une surveillance limitée de la part du conseil d'administration, l'absence continue d'une fonction d'audit interne et le non respect des dispositions réglementaires. La BCD a toutefois mis en œuvre un certain nombre des principales recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes de 2009, notamment l'adoption d'un calendrier officiel de réunions trimestrielles (*repère structurel pour fin juin 2011*) et la publication intégrale de ses états financiers audités de 2010 (*repère structurel pour fin décembre 2011*), réalisée en avril 2012.

IV. PROBLEMATIQUE ET RISQUES DU PROGRAMME

26. **Les autorités sollicitent des dérogations au titre de critères de réalisation fixés lors de la quatrième revue du programme (CR/12/169, 6/24/2011).** Les critères de réalisation à fin décembre n'ayant pu être modifiés pour tenir compte des objectifs révisés

lors de la mission de la cinquième revue, les autorités sollicitent des dérogations pour non-respect des critères de réalisation à fin décembre 2011 relatifs au solde budgétaire (le critère de réalisation fixé dans le rapport CR/12/169 a été manqué d'environ 0,4% du PIB), au crédit net à l'État (le critère de réalisation fixé dans le rapport CR/12/169 a été manqué d'1,1% du PIB), et à la non accumulation d'arriérés intérieurs (manqué de moins de 0,01% du PIB en décembre 2011, de 0,05% en janvier 2012 et de 0,09% en février 2012). La dérogation relative au solde budgétaire de l'État se justifie par les mesures correctrices (engagement envers un excédent budgétaire en 2012 guidé par des objectifs trimestriels convenus avec les services du FMI au-delà de la conclusion du programme). La dérogation relative au crédit net à l'État se justifie par le caractère temporaire de l'écart, entraîné par une hausse ponctuelle des remboursements annuels d'arriérés intérieurs, et par les mesures correctives (engagement envers un excédent budgétaire qui permettrait de renforcer la position du gouvernement à l'égard du secteur bancaire). La dérogation relative aux arriérés intérieurs se justifie par l'écart mineur par rapport aux objectifs du programme.

27. Les autorités ont confirmé leur fort intérêt pour un autre programme qui succéderait au programme actuel. Lors de la mission, les autorités et les services du FMI ont tenu des entretiens préliminaires sur les objectifs et le calendrier d'un éventuel accord au terme de celui-ci. Les services du FMI ont souligné l'importance de la poursuite de solides politiques après l'achèvement du programme en cours au titre de la FEC et ont proposé à cette fin des objectifs quantitatifs indicatifs trimestriels jusqu'à fin 2012, que les autorités ont accepté de poursuivre.

28. Le programme est intégralement financé. Pour la fin de la période du programme, les autorités devraient mobiliser suffisamment de financement exceptionnel de la part des créanciers bilatéraux et multilatéraux à des conditions concessionnelles. Les bailleurs continueront à soutenir Djibouti en finançant essentiellement des projets par des dons et des prêts et ne devraient apporter qu'un soutien budgétaire relativement limité. Toutefois, compte tenu du déficit actuel élevé du compte courant et des éventuels reports de la conférence des bailleurs, des besoins de financement pourraient apparaître au second semestre de 2012.

29. La mise en œuvre du programme et des mesures au-delà de l'expiration du programme appuyé par la FEC en juin est vulnérable à un certain nombre de risques:

- *Un affaiblissement de l'engagement politique*, en raison d'intérêts particuliers ou de l'apparition soudaine d'une agitation sociale intérieure, entre autres;
- *Les contraintes de la capacité administrative*, conjuguées à une insuffisance d'assistance technique de la part des bailleurs, qui pourraient éventuellement entraver la capacité des autorités à mettre en œuvre les réformes;
- *Un ralentissement de la croissance* entraîné par une baisse de l'activité en Éthiopie ou par un repli mondial de la croissance, compte tenu de la dépendance de l'économie de Djibouti à l'égard du trafic par le Canal de Suez;

- *Un détournement de la navigation vers d'autres ports de la région, en particulier Aden, suite à l'amélioration de la situation sécuritaire au Yémen; et*
- *Une baisse des réserves internationales à un niveau insoutenable—qui pourrait menacer la couverture de la caisse d'émission—au cas où les entrées de capitaux et le financement public seraient insuffisants pour financer le déficit important des transactions courantes.*

V. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

30. **L'application du programme suit globalement la voie tracée.** Malgré l'impact de la flambée des cours des matières premières et de la sécheresse, qui continue à affecter Djibouti, les autorités ont continué à faire preuve de discipline en matière de dépenses, elles ont fait suffisamment avancer leur programme de réformes structurelles et elles sont déterminées à prendre des mesures vigoureuses en 2012. Les résultats du programme de 2011 ont dévié des critères de réalisation de fin décembre 2011 relatifs au solde budgétaire et au crédit net à l'État fixés dans le rapport CR/12/169 (6/24/11). Toutefois, les services du FMI considèrent que les principaux objectifs du programme continuent à être respectés, les résultats de 2011 étant conformes au cadre révisé en accord avec les autorités et accepté par les administrateurs lors de l'approbation de la cinquième revue.

31. **En conséquence, les services du FMI appuient la demande des autorités que soit achevée la sixième revue et que des dérogations leur soient accordées pour le non-respect de critères de réalisation.** Les services du FMI soutiennent la demande de dérogations pour non-respect des critères de réalisation de fin décembre relatifs au solde budgétaire et au crédit net à l'État, ainsi qu'au critère de réalisation continu relatif à la non-accumulation d'arriérés intérieurs, compte tenu des écarts mineurs par rapport aux objectifs du programme et des mesures correctrices prises par les autorités.

32. **Dans le cadre du régime de caisse d'émission, qui a été bénéfique au pays, la stabilité macroéconomique suppose une politique budgétaire solide.** Les services du FMI se félicitent de la volonté des autorités d'arriver à un excédent budgétaire de 0,5 % du PIB en 2012, ce qui supposera la poursuite des efforts déployés pour améliorer le recouvrement des recettes et résister aux pressions dans le sens d'une augmentation des dépenses. L'apurement d'un montant plus élevé que prévu d'arriérés intérieurs en 2011 permettra d'assainir les bilans des entreprises publiques, mais un financement par le budget aurait été préférable à un financement par le secteur bancaire. L'absence de consultation avec les services du FMI avant de prendre cette importante décision est regrettable.

33. **La réforme du secteur budgétaire est essentielle.** Compte tenu de l'importance de la réforme des exonérations, il est dommage que l'obligation faite aux entreprises exonérées d'adresser leurs déclarations d'impôts n'ait pu être respectée, même si la publication d'une liste de ces entreprises doit être saluée comme une étape indispensable du calcul des dépenses fiscales. Les projets de réforme des subventions des produits pétroliers permettront

de contenir les dépenses budgétaires et de mieux répondre aux besoins des plus démunis. Toutefois, les autorités doivent aussi améliorer la transparence du régime aujourd'hui opaque de subventions des produits alimentaires.

34. **La BCD doit continuer à privilégier l'application de la loi bancaire et la résolution des éventuels problèmes de gouvernance du secteur bancaire.** Le secteur financier semble sain, mais compte tenu de la forte croissance du crédit et de l'augmentation du nombre de banques ces dernières années, les autorités doivent surveiller attentivement l'évolution du secteur bancaire et être vigilantes afin de détecter tout accroissement des risques et tout problème éventuel de gouvernance du secteur bancaire. Elles doivent aussi être attentives à un éventuel renversement des tendances positives de la monnaie et du crédit, dont la contraction l'an dernier de la masse monétaire au sens large pourrait être un signe avant-coureur.

Les services du FMI sont prêts à examiner la possibilité d'un programme subséquent. L'achèvement de la revue donne aux autorités une occasion importante de faire le bilan de la mise en œuvre du programme FEC et de réfléchir aux objectifs d'un programme subséquent éventuel. En attendant la mise en place d'un autre programme, il sera essentiel de mettre en œuvre des politiques bien conçues, surtout dans le domaine budgétaire, de continuer à recourir aux financements concessionnels et d'achever la réalisation des derniers repères structurels.

Tableau 1. Djibouti : Principaux indicateurs économiques, 2009–17

(Quote-part: 15,9 millions de DTS)

(Population: 0,82 million; 2009)

(PIB par habitant: 1,383 dollars EU; 2010)

(Taux de pauvreté: 42 %; 2002)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Act.	Prel. Act.				Prov.			
(Variation en pourcentage annuel, sauf indication contraire)									
Comptes nationaux									
PIB réel (variation annuelle en %)	5.0	3.5	4.5	4.8	5.0	5.0	5.5	5.8	5.8
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.7	4.0	5.1	4.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Prix à la consommation (le fin de period)	2.2	2.8	7.6	2.0	1.3	2.3	2.3	2.3	2.3
(En pourcentage du PIB)									
Investissements et épargne									
Total investissements	35.5	20.8	24.6	27.2	32.4	32.7	33.2	35.0	35.2
Privé	18.3	9.0	13.5	15.5	19.8	19.6	19.8	21.0	20.0
Public	17.2	11.7	11.1	11.7	12.6	13.1	13.4	14.0	15.2
Solde national épargne	26.4	14.9	12.0	15.1	20.5	21.8	23.4	24.8	25.9
Solde épargne/investissements	-9.1	-5.8	-12.6	-12.1	-11.9	-10.9	-9.8	-10.2	-9.4
Opérations budgétaires									
Total recettes et dons	37.0	35.5	34.5	35.8	35.9	36.0	36.0	36.0	36.1
<i>Dont</i> : Recettes fiscales	20.1	20.2	20.3	20.9	21.9	22.7	23.0	23.4	23.7
Dépenses et prêts nets 1/	41.6	36.0	35.2	35.4	35.0	35.2	35.3	35.5	36.1
Dépenses courantes	36.1	24.3	24.1	23.7	22.4	22.1	21.9	21.5	20.9
Dépenses d'investissement	5.5	11.7	11.1	11.7	12.6	13.1	13.4	14.1	15.2
Solde (base ordonnancement) 1/	-4.6	-0.5	-0.7	0.5	0.9	0.8	0.7	0.5	0.0
Financement intérieur	-0.2	0.1	0.9	-1.1	-1.7	-1.3	-1.7	-2.1	-2.0
Financement extérieur	5.9	1.3	1.7	1.4	1.7	1.3	1.7	2.1	2.0
Variation des arriérés (baisse -) 2/	-1.2	-0.8	-2.0	-0.7	-0.9	-0.8	-0.7	-0.5	0.0
(Variation par rapport à l'année précédente)									
Secteur monétaire									
Avoirs extérieurs nets	12.1	5.1	-10.5	7.6	5.5	6.0	6.0	6.1	6.2
Avoirs intérieurs nets	43.2	38.4	12.5	4.1	12.3	11.2	12.6	13.0	12.5
Créances sur le secteur privé	26.6	21.4	2.5	9.3	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Monnaie au sens large	17.5	12.2	-4.5	6.5	7.5	7.6	8.1	8.4	8.4
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Taux d'intérêt moyen prêts commerciaux (en %)	11.7	10.1
(en millions de Francs de Djibouti)									
Secteur extérieur									
Exportations de biens et de services	399	359	471	511	560	600	648	719	805
Importations de biens et de services	-578	-509	-697	-753	-807	-823	-830	-905	-970
Solde compte courant (en % du PIB)	-9.1	-5.8	-12.6	-12.1	-11.9	-10.9	-9.8	-10.2	-9.4
IDE en % du PIB	9.5	2.4	6.3	8.1	12.4	12.1	12.4	12.5	11.6
Stock de la dette publique extérieure et garantie par l'État	59.8	56.1	52.3	51.3	53.5	53.0	52.3	51.6	49.2
Réserves officielles brutes 3/	217.5	230.6	228.3	245.0	271.9	304.6	341.1	382.1	427.9
(en mois d'importations de biens et de services)	5.1	4.0	3.6	3.6	4.0	4.4	4.5	4.7	4.6
<i>Pour mémoire:</i>									
PIB nominal (en millions de francs de Djibouti)	186,447	200,578	220,222	240,567	258,719	278,386	300,988	326,318	353,830
Taux de couverture de la caisse d'émission (en %) 4/	135.4	122.4	117.0	119.9	118.7	121.8	118.8	113.7	110.4
Taux de change (FD/\$EU) fin de période	177.7	177.7	177.7
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle, 2000=100)	94.9	100.6	96.8
(Variation en %; dépréciation -)	8.0	6.0	-3.8

Sources : Autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ En 2009 inclus la dette avalisée des entreprises publiques.

2/ Ne comprend pas les arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009; le remboursement de ces derniers est inclus dans les dépenses courantes en 2010–12.

3/ En 2009, inclus l'allocation spéciale et générale de 14 millions de DTS.

4/ Actifs étrangers bruts de la CDB en pourcentage des engagements monétaires (la monnaie de réserve et les dépôts du gouvernement à la CDB).

Tableau 2. Djibouti : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2008-12
(En millions de Francs de Djibouti)

	2009	2010	2011			2012	
	Act.	Prel. Act.	Est. Prel.	EBS/11/100	Prog. Rev.	Est. Prel.	Prog.
			Q2		Q4		
Recettes et dons	68,953	71,124	33,329	81,299	77,295	75,992	86,142
Recettes fiscales	37,449	40,582	19,840	46,001	45,392	44,630	50,339
Impôts directs 1/	17,229	18,726	9,485	20,603	20,258	20,477	22,407
Impôts indirects et autres	20,220	21,857	10,355	25,398	25,134	24,153	27,932
Impôts indirects	18,330	19,828	9,223	22,947	22,683	21,911	24,906
Autres impôts	1,890	2,029	1,132	2,451	2,451	2,242	3,026
Recettes intérieures non fiscales	9,010	8,872	4,054	9,621	6,117	6,981	9,618
Recettes extérieures non fiscales 2/	10,546	10,965	6,373	12,736	12,736	10,554	10,268
Dons	11,948	10,705	3,062	12,941	13,050	13,315	15,918
Projets de développement	9,798	9,831	2,646	9,713	9,713	10,606	12,446
Budget	2,150	874	416	3,228	3,337	2,709	3,472
Total dépenses 3/	77,483	72,140	33,707	80,416	78,233	77,515	85,059
Dépenses courantes	45,362	48,649	24,682	53,864	53,705	53,096	56,968
Salaires et autres dépenses	24,058	25,464	13,584	27,231	27,231	27,281	29,009
Salaires et contributions	21,634	22,911	12,239	24,555	24,555	24,584	26,178
Subventions au logement	2,424	2,553	1,345	2,676	2,676	2,697	2,831
Biens et services	13,122	14,359	6,439	15,684	15,384	16,007	16,148
dont paiement des arriérés aux entreprises public 4/	0	500	0	1,300	1,300	1,300	1,000
Dépenses civiles	10,700	11,349	5,896	12,657	12,657	13,347	13,416
dont dépenses extrabugetaire	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses militaires 5/	2,422	3,010	543	3,027	2,727	2,660	2,732
Maintenance	650	1,152	258	1,354	1,354	1,081	1,474
Transferts 6/	803	745	385	7,139	7,139	946	1,085
Intérêts	803	745	385	1,005	1,037	946	1,085
Dépenses courants financées sur l'extérieur	1,201	874	416	1,451	1,560	932	1,695
Dépenses d'investissement	32,121	23,491	9,025	26,552	24,528	24,419	28,091
Financées sur l'intérieur 5/	10,181	10,068	3,375	10,024	8,000	7,865	8,962
dont dépenses extrabugetaire	0	0	0	0	0	0	0
Financées sur l'extérieur	21,940	13,423	5,650	16,528	16,528	16,554	19,129
Dons	9,798	9,831	2,646	9,713	9,713	10,606	12,446
Prêts	12,142	3,592	3,004	6,815	6,815	5,948	6,683
Solde global (base ordonnancements, dons inclus) 3/	-8,530	-1,016	-378	883	-938	-1,523	1,083
Solde global (base ordonnancements, dons exclus) 3/	-20,478	-11,721	-3,440	-12,058	-13,988	-14,838	-14,835
Variations des arriérés (paiements en liquide = -)	-2,154	-1,626	-734	-2,800	-2,800	-4,318	-1,700
Solde global (base caisse)	-10,684	-2,642	-1,112	-1,917	-3,738	-5,841	-617
Financement	10,666	2,698	1,269	1,917	3,738	5,910	617
Financement intérieur (net)	-424	158	-597	-2,696	-875	2,091	-2,712
Financement bancaire	-328	254	-549	-2,600	-779	2,187	-2,616
Banque centrale	-1,594	842	305	-1,600	75	1,101	-1,116
Banques commerciales	1,266	-588	-854	-1,000	-854	1,086	-1,500
Financement non bancaire	-96	-96	-48	-96	-96	-96	-96
Financement extérieur (net)	11,090	2,540	1,866	4,613	4,613	3,819	3,329
Décaissements	12,142	3,592	3,004	6,815	6,815	5,948	6,683
Paiements d'amortissement	-1,052	-1,052	-1,138	-2,202	-2,202	-2,129	-3,354
Financement résiduel	-18	56	157	0	0	-1	0
Pour mémoire:							
Dépenses courantes de nature sociale 7/	25,864	13,161	6,541	14,451	12,829	13,474	15,574
Solde budgétaire de base 8/	-7,883	-8,389	-3,747	-5,515	-7,336	-7,118	-2,978
Recettes intérieures	46,459	49,454	23,894	55,622	51,509	51,611	59,957
Dépenses financées sur l'intérieur	54,342	57,843	27,641	61,137	58,845	58,729	62,935

Sources : Autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris €7,5 millions de l'ITS, l'impôt des particuliers, des militaires français, comme par crédit-bail.

2/ Frais de location annuelle de € 30 millions et de 30 millions de dollars des bases militaires française et américaine, qui comprennent le paiement des TIC pour le compte des soldats français. A partir de Q3 2010, inclus également 3 millions de dollars pour la base militaire japonaise.

3/ Pour l'année 2009, comprend les prêts et les subventions des entreprises publiques.

4/ En 2010, inclus le paiement des arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009.

5/ Comprend € 5 millions (sur un total de € 30 millions) de dépenses courantes des militaires français financées par l'extérieur conformément à leur accord locatif avec le gouvernement. Le budget classe ces dépenses comme des investissements domestiques.

6/ Ne comprend pas les subventions au logement.

7/ Révisées à partir de 2010, ne comprend pas les salaires. En 2011, inclus seulement les dépenses sociales telles que définies dans PAT. et les dépenses courantes financées par l'étranger.

8/ Défini comme recettes intérieures moins les dépenses financées par des ressources intérieures.

Tableau 3. Djibouti : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009-12
(En % du PIB)

	2009		2010		2011			2012
	Act.	Act. Prel.	Est. Prel.	EBS/11/100	Prog. Rev.	Est. Prel.	Proj.	
			Q2	Q4			Q4	
Recettes et dons	37.0	35.5	15.1	35.6	35.1	34.5	35.8	
Recettes fiscales	20.1	20.2	9.0	20.2	20.6	20.3	20.9	
Impôts directs 1/	9.2	9.3	4.3	9.0	9.2	9.3	9.3	
Impôts indirects et autres	10.8	10.9	4.7	11.1	11.4	11.0	11.6	
Impôts indirects	9.8	9.9	4.2	10.1	10.3	9.9	10.4	
Autres impôts	1.0	1.0	0.5	1.1	1.1	1.0	1.3	
Recettes intérieures non fiscales	4.8	4.4	1.8	4.2	2.8	3.2	4.0	
Recettes extérieures non fiscales 2/	5.7	5.5	2.9	5.6	5.8	4.8	4.3	
Dons	6.4	5.3	1.4	5.7	5.9	6.0	6.6	
Projets de développement	5.3	4.9	1.2	4.3	4.4	4.8	5.2	
Budget	1.2	0.4	0.2	1.4	1.5	1.2	1.4	
Total dépenses 3/	41.6	36.0	15.3	35.3	35.5	35.2	35.4	
Dépenses courantes	24.3	24.3	11.2	23.6	24.4	24.1	23.7	
Salaires et autres dépenses	12.9	12.7	6.2	11.9	12.4	12.4	12.1	
Salaires et contributions	11.6	11.4	5.6	10.8	11.1	11.2	10.9	
Subventions au logement	1.3	1.3	0.6	1.2	1.2	1.2	1.2	
Biens et services	7.0	7.2	2.9	6.9	7.0	7.3	6.7	
dont paiement des arriérés aux entreprises public 4/		0.2	0.0	0.6	0.6	0.6	0.4	
Dépenses civiles	5.7	5.7	2.7	5.5	5.7	6.1	5.6	
dont dépenses extrabudgétaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Dépenses militaires 5/	1.3	1.5	0.2	1.3	1.2	1.2	1.1	
Maintenance	0.3	0.6	0.1	0.6	0.6	0.5	0.6	
Transferts 6/	0.4	0.4	0.2	3.1	3.2	0.4	0.5	
Intérêts	0.4	0.4	0.2	0.4	0.5	0.4	0.5	
Dépenses courants financées sur l'extérieur	0.6	0.4	0.2	0.6	0.7	0.4	0.7	
Dépenses d'investissement	17.2	11.7	4.1	11.6	11.1	11.1	11.7	
Financées sur l'intérieur 5/	5.5	5.0	1.5	4.4	3.6	3.6	3.7	
dont dépenses extrabudgétaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Financées sur l'extérieur	11.8	6.7	2.6	7.2	7.5	7.5	8.0	
Dons	5.3	4.9	1.2	4.3	4.4	4.8	5.2	
Prêts	6.5	1.8	1.4	3.0	3.1	2.7	2.8	
Solde global (base ordonnancements, dons inclus) 3/	-4.6	-0.5	-0.2	0.4	-0.4	-0.7	0.5	
Solde global (base ordonnancements, dons exclus) 3/	-11.0	-5.8	-1.6	-5.3	-6.3	-6.7	-6.2	
Variations des arriérés (paiements en liquide = -)	-1.2	-0.8	-0.3	-1.2	-1.3	-2.0	-0.7	
Solde global (base caisse)	-5.7	-1.3	-0.5	-0.8	-1.7	-2.7	-0.3	
Financement	5.7	1.3	0.6	0.8	1.7	2.7	0.3	
Financement intérieur (net)	-0.2	0.1	-0.3	-1.2	-0.4	0.9	-1.1	
Financement bancaire	-0.2	0.1	-0.2	-1.1	-0.4	1.0	-1.1	
Banque centrale	-0.9	0.4	0.1	-0.7	0.0	0.5	-0.5	
Banques commerciales	0.7	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	0.5	-0.6	
Financement non bancaire	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Financement extérieur (net)	5.9	1.3	0.8	2.0	2.1	1.7	1.4	
Décaissements	6.5	1.8	1.4	3.0	3.1	2.7	2.8	
Paiements d'amortissement	-0.6	-0.5	-0.5	-1.0	-1.0	-1.0	-1.4	
Financement résiduel	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	
Pour mémoire:								
PIB 7/	186,447	200,578	220,222	228,098	220,440	220,222	240,567.0	
Solde budgétaire de base 8/	-4.2	-4.2	-1.7	-2.4	-3.3	-3.2	-1.2	
Recettes intérieures	24.9	24.7	10.8	24.4	23.4	23.4	24.9	
Dépenses financées sur l'intérieur	29.1	28.8	12.6	26.8	26.7	26.7	26.2	

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris €7,5 millions de l'ITS, l'impôt des particuliers, des militaires français, comme par crédit-bail.

2/ Frais de location annuelle de € 30 millions et de 30 millions de dollars des bases militaires française et américaine, qui comprennent le paiement des TIC pour le compte des soldats français. A partir de Q3 2010, inclus également 3 millions de dollars pour la base militaire japonaise.

3/ Pour l'année 2009, comprend les prêts et les subventions des entreprises publiques.

4/ En 2010, inclus le paiement des arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009.

5/ Comprend € 5 millions (sur un total de € 30 millions) de dépenses courantes des militaires français financées par l'extérieur conformément à leur accord locatif avec le gouvernement. Le budget classe ces dépenses comme des investissements domestiques.

6/ Ne comprend pas les subventions au logement.

7/ Remboursement des 1995-2001 arriérés. Ne comprennent pas les arriérés des entreprises publiques accumulés en 2009.

8/ En 2010, le PIB a été révisé par rapport au programme.

Tableau 4. Djibouti : Balance des paiements, 2008–12
(En millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011			2012
	Act.	Act.	EBS/10/235	Prog. Rev.	Est. Prel.	Proj.
Compte courant (dons inclus)	-95	-66	-133	-145	-156	-164
(En % du PIB)	-9.1	-5.8	-10.4	-11.7	-12.6	-12.1
Crédit	399	359	472	483	471	511
Exportations de biens, f.à.b.	77	81	120	127	126	117
Exportations de services	322	278	353	356	345	394
<i>Dont</i> : Services aux bases militaires étrangères	180	187	218	216	193	206
Transport maritime	66	35	52	52	62	79
Débit	-578	-509	-679	-713	-697	-753
Importations de biens, f.à.b.	-451	-376	-520	-554	-536	-577
<i>Dont</i> : biens d'investissement	-198	-75	-95	-94	-115	-136
pétrole brut et produits pétroliers	-86	-155	-161	-171	-182	-210
Importations de services	-128	-134	-159	-159	-161	-175
Revenu net de l'étranger 1/	81	84	71	70	54	54
<i>Dont</i> : revenu lié à la location des bases militaires	59	62	72	72	59	58
Transferts courants nets de l'étranger	3	0	3	15	16	24
Privé (net)	-8	-9	-9	-9	-9	-9
Officiel (net)	11	9	12	24	25	33
liés à la sécheresse	12	16	19
Compte de capital et compte financier 2/ 3/	131	66	121	124	207	144
Transferts nets de capital	58	67	21	40	21	29
Investissements directs étrangers	100	27	92	72	78	110
Secteur public (net)	30	-7	41	42	33	61
Décaissements	49	17	68	70	64	96
Remboursements	-19	-24	-27	-27	-31	-35
<i>Dont</i> : admissible au rééchelonnement du Club de Paris	-7	-5	-2	-2	-2	0
banques commerciales (- = augmentation des AEN)	-56	-21	-33	-30	75	-56
Allocation DTS	21
Erreurs et omissions	-47	-15	0	0	-72	0
Solde global (déficit -)	9	9	-11	-21	-21	-20
Financement	-9	-9	11	21	21	20
Banque centrale	-27	-17	-13	0	6	3
Actifs	-44	-13	-12	1	2	-17
Passifs	17	-4	-1	-1	4	19
<i>Dont</i> : Allocation DTS	-21
<i>Dont</i> : Finacement FEC	2	0	9	7	7	19
<i>Dont</i> : augmentation FEC	0	0	15
Financement exceptionnel	13	8	14	14	14	10
Soutien budgétaire des donateurs (dons et prêts)	0	0	10	10	10	10
Variations des obligations impayées (diminution-)	0	0	0	0	0	0
Allègement attendu de la dette	9	8	4	4	4	0
Club de Paris	7	5	2	2	2	0
Hors Club de Paris	3	3	2	2	2	0
Financement non-identifié	7
<i>Pour mémoire:</i>						
Avoirs extérieurs bruts de la banque centrale 3/	217.5	230.6	242.1	239.5	228.3	245.0
En nombre de mois d'importations	5.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.6
Taux de couverture de la caisse d'émission	135.4	122.4	115.6	125.8	117.0	119.9
IDE en % du PIB	9.5	2.4	7.2	5.8	6.3	8.1
Assistance extérieure liée à la sécheresse	19.0	18.8	27.0
Dette extérieure officielle (y compris entreprises publiques)						
En millions de dollars EU	627	634	680	678	648	694
En % du PIB	59.8	56.1	53.0	54.6	52.3	51.3
En % des exportations de biens et de services	157	176	144	140	138	136
Service de la dette						
En millions de dollars EU	25	28	34	35	35	51
En % du PIB	2.4	2.5	2.6	2.8	2.8	3.8
En % des exportations de biens et de services	6.3	7.8	7.2	7.2	7.5	10.1

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Frais de location annuelle des € 30 millions et des 30 millions de dollars les bases militaires français et américain et l'intérêt due au Club de Paris et autre creditors.

2/ Exclu financement exceptionnel.

3/ En 2009, l'allocation special and general de 14 millions de DTS.

Tableau 5. Djibouti : Situation monétaire et indicateurs du secteur bancaire, 2008–11
(Fin de période, en millions de francs de Djibouti, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010		2011	
	Act.	Act.	EBS/10/235	Prel. Act.	EBS/10/235	Proj.
Monnaie au sens large	142,310	167,191	180,988	187,589	201,857	179,209
Monnaie en circulation	17,624	19,629	19,706	20,084	21,612	20,349
Dépôts	124,686	147,562	161,282	167,505	180,245	158,860
Dépôts à vue	64,612	83,049	99,417	107,207	115,361	102,746
Francs de Djibouti	40,296	62,511	65,337	72,251	77,746	63,125
Monnaie étrangère	24,316	20,538	34,080	34,956	37,615	39,621
Dépôts à terme	60,074	64,513	60,342	60,298	64,884	56,114
Francs de Djibouti	38,238	23,497	18,337	18,657	20,076	17,784
Monnaie étrangère	21,836	41,016	42,006	41,641	44,808	38,330
Avoirs extérieurs nets	117,498	131,667	131,183	138,414	144,778	123,890
Banque centrale	27,093	31,286	34,564	34,322	34,893	33,171
Actifs 1/	30,873	38,658	42,144	40,979	43,034	40,571
Passifs 1/	3,780	7,371	7,580	6,657	8,141	7,400
Banques commerciales	90,405	100,381	96,619	104,092	109,884	90,719
Actifs	102,308	119,169	127,511	132,369	140,311	122,994
Passifs	11,903	18,788	30,892	28,277	30,427	32,275
Avoirs intérieurs nets	24,812	35,524	49,805	49,175	57,079	55,319
Créances sur l'État (net)	3,236	2,908	3,317	3,161	561	5,348
Banque centrale	1,459	-135	774	706	-894	1,807
Banques commerciales	1,777	3,043	2,543	2,455	1,455	3,541
Créances sur le secteur non public	44,730	57,342	70,718	69,058	77,294	70,407
Entreprises publiques	1,519	2,625	2,643	2,646	2,665	2,339
Secteur privé	43,211	54,717	68,074	66,412	74,629	68,068
Comptes de capital	-9,786	-10,697	-11,100	-11,187	-11,912	-14,935
Autres postes (net)	-13,368	-14,029	-13,129	-11,857	-8,864	-5,501
(Variation par rapport à l'année précédente, en % de la monnaie au sens large)						
Monnaie au sens large	20.6	17.5	8.3	12.2	7.6	-4.5
Monnaie en circulation	1.8	1.4	0.0	0.3	0.8	0.1
Avoirs extérieurs nets	18.7	10.0	-0.3	4.0	3.4	-7.7
Banque centrale	6.3	2.9	2.0	1.8	-1.7	-0.6
Banques commerciales	12.3	7.0	-2.3	2.2	3.1	-7.1
Avoirs intérieurs nets	1.9	7.5	8.5	8.2	4.2	3.3
Dont: créances sur l'État (net)	-0.8	-0.2	0.2	0.2	-2.2	1.2
créances sur le secteur non public	7.7	8.9	8.0	7.0	4.4	0.7
<i>Pour mémoire:</i>						
Autorités monétaires						
Réserves internationales nettes (en millions de \$EU) 1/	30.0	34.9	62.8	20.6	32.7	11.7
Avoirs extérieurs bruts (AEB) (en millions de \$EU) 1/	173.7	217.5	237.1	230.6	242.1	228.3
AEB en % des dépôts en devises des banques	66.9	62.8	55.4	53.5	52.2	52.0
AEB en % du total des dépôts du système bancaire	24.8	26.2	26.1	24.5	23.9	25.5
Système bancaire:						
Crédit au secteur privé, variation en % sur 12 mois	27.3	26.6	24.4	21.4	12.4	2.5
Vitesse de circulation de la monnaie	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ En 2009, l'allocation de 14 millions de DTS.

Tableau 6. Djibouti : Indicateurs de solidité financière, 2000–11
(En pourcentage, sauf indication contraire)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ratio de fonds propres												
Fonds propres de base (tier 1)/ actifs pondérés en fonction des risques	17.3	18.5	21.7	19.1	15.0	15.7	17.4	14.1	8.9	11.0	12.2	9.4
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	2.3	2.6	2.5	2.7	2.1	2.0	4.2	14.1	8.9	11.0	12.2	9.4
Total fonds propres déclarés/actifs pondérés en fonction des risques (K1-1)	114.2	99.5	96.5	104.5	101.5	106.2	102.7	80.9	85.4	86.4	112.3	44
Qualité des actifs 1/												
Prêts improductifs/prêts bruts	19.7	26.9	30.6	29.2	28.8	27.8	15.6	16.0	12.4	9.3	8.3	9.4
Prêts improductifs moins provisionnement/fonds propres	49.6	50.4	59.0	60.5	67.0	73.7	23.5	22.6	20.8	18.0	15.9	17.3
Provisions/prêts improductifs	54.7	55.5	52.3	52.5	55.1	56.6	74.9	77.2	77.4	76.4	75.1	77
Banques dépassant le plafond de prêt à un seul emprunteur 2/	1	0	0	2	1	0	1	1	1	2	5	7
Produit et rentabilité												
Rendement déclaré de l'actif	4.8	4.2	2.1	2.8	2.1	1.9	1.8	1.8	1.7	1.8	1.1	1
Rendement déclaré des fonds propres 3/	13.1	11.7	7.9	8.5	21.1	28.2	43.9	43.2	43.3	45.6	26.9	26.6
Marge d'intérêt/produit brut	33.5	31.7	26.3	22.3	22.7	40.5	49.9	68.8	68.7	68.9	75.6	78.6
Dépenses hors intérêts/produit brut	59.0	60.0	64.7	71.2	72.2	59.1	47.6	54.1	52.2	40.1	56.8	49.7
Dépenses salariales/dépenses hors intérêts	60.9	62.9	61.8	60.7	54.0	56.6	56.4	47.6	46.6	59.9	59.7	56.6
Liquidité												
Actifs liquides/total des actifs	47.5	58.5	64.9	70.5	74.3	76.6	75.4	72.4	69.5	65.8	65.1	61.2
Actifs liquides/passifs à court terme	285.6	455.1	494.0	726.0	710.5	736.2	670.3	155.3	148.0	124.7	120.7	112.3
Actifs liquides/dépôts à vue et d'épargne	164.0	180.1	188.7	175.8	209.1	226.6	597.9	170.4	164.6	183.8	211.0	213.2
Actifs liquides/total des dépôts	61.4	72.0	78.8	81.4	85.4	87.7	87.1	81.2	77.9	74.3	76.8	73.6

Source : Banque centrale de Djibouti; et estimations des services du FMI.

1/ Les prêts improductifs comprennent trois catégories : à surveiller, douteuses et perte. Révisé depuis 2006 pour exclure les anciens prêts improductifs d'une banque liquidée.

2/ Plafond de prêt à un seul emprunteur fixé à 25 % des fonds propres (K3-1).

3/ Sur la base des fonds propres minima.

Tableau 7. Djibouti : Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015

	1990	1995	2000	2005	2007	2008	2015 Goal
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim							
Taux d'emploi des 15-24 ans, total (%)
Malnutrition, insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans)
Population en-dessous de 2\$ par jour (en pourcentage)	43	28
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	53	24
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous							
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes de 15 à 24 ans)
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% des hommes de 15 à 24 ans)
Écoliers achevant la 5 ^{ème} année d'études dans l'enseignement primaire, total (% de la cot
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% de la tranche d'âge concernée)	32	29	28	31	..	41	..
Scolarisation, primaire (% net)	27	35	42
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes							
Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	0	..	0	11	11	14	..
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	73	77	73	82	86	88	..
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	66	66	69	70	100
Rapport filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	89	73	69
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% du groupe d'âges correspondant)	32	..	28	..	35	..	100
Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole (% de l'emploi non agricole total)
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants							
Vaccination, rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	85	41	50	65	74	73	..
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	95	89	84	79	77	76	..
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1.000)	123	114	106	99	96	95	58
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle							
Utilisation de contraceptifs (% des femmes de 15 à 49 ans)	23	..
Taux de mortalité maternelle (est., pour 100.000 naissances vivantes)	730	650	130
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies							
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	619	619	619	619	619	619	..
Prévalence du VIH (% des femmes âgées de 15 à 24 ans)	2
Prévalence du VIH (% des hommes âgés de 15 à 24 ans)	1
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0	2	3	3	3
Cas de tuberculose détectés dans le cadre d'un traitement direct à court terme (%)	61	..	88	62	62	70	..
Objectif 7 : Assurer un environnement durable							
Émissions de CO ² (kg par \$ PPA de PIB)	0	0	0	0
Émissions de CO ² (tonnes par habitant)	1	1	1	1
Zones forestières (% de la superficie terrestre)	0	0	0	0	0
Installations sanitaires améliorées (% de la population y ayant accès)	65
Ressources en eau améliorées (% de la population y ayant accès)	76	78	83
Zones marines protégées (pourcentage de la superficie totale)	0	..
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement							
Service de la dette (CGE et FMI uniquement, % des exportations de biens et services, hors envois de fonds)	..	5	6	5	7	6	..
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0	0	0	1	2	2	..
Abonnements téléphonique mobile (pour 100 habitants)	0	0	0	5	8	13	..
Lignes téléphoniques (pour 100 habitants)	1	1	1	1	2	2	..
Autres							
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6	5	5	4	4	4	..
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	..	820	760	1,000	1,070	1,130	..
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	..	1	1	1	1	1	..
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	14	8	9	19	39
Espérance de vie à la naissance, total (années)	51	52	54	54	55	55	..
Taux d'alphabétisation, total pour les adultes (% des personnes âgées d'au moins 15 ans)
Population, total (millions)	560,279	623,798	729,561	804,940	834,291	849,245	..
Commerce (% du PIB)	132	90	85	92	139

Source : base de données des Indicateurs de développement dans le monde, septembre 2010.

Tableau 8. Djibouti : Revues et décaissements, accord FRPC, 2008–11

Date	Action/Statut	Décaissements	En % de la quote-part 1/
Septembre 2008	Approbation de l'accord FRPC par le Conseil	3,864 millions DTS	24,00
Mai 2009	Première revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin-déc. 2008	1,476 million DTS	9,28
Decembre 2010	Seconde et troisième revues achevée sur la base des critères de réalisation de fin-juin et fin-decembre 2009	2,952 million DTS	18,56
Juin 2011	Quatrième revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin-déc. 2010	1,476 million DTS	9,28
Decembre 2011	Cinquième revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin-juin 2011	1,476 million DTS	9,28
Juin 2012	Sixième revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin-decembre 2011	1,476 million DTS	9,28
Total		12,720 millions DTS	80,00

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ La quote-part de Djibouti est équivalente à 15,9 millions de DTS.

Table 9. Djibouti: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2007–22

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Projections															
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants																
(millions de DTS)																
Principal	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	-	0.92	1.07	1.36	2.58	3.20	2.28	2.13	1.84	0.62
Commissions et intérêts	0.09	0.08	0.06	0.01	-	0.01	0.01	0.05	0.05	0.04	0.04	0.03	0.02	0.02	0.01	0.01
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs																
(millions de DTS)																
Principal	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	-	0.92	1.07	1.36	3.20	4.45	3.53	3.38	3.09	1.25
Commissions et intérêts	0.09	0.08	0.06	0.01	-	0.01	0.01	0.06	0.06	0.06	0.05	0.04	0.03	0.02	0.02	0.01
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs																
En millions de DTS	1.9	2.8	2.8	2.2	1.6	0.9	0.0	1.0	1.1	1.4	3.3	4.5	3.6	3.40	3.11	1.26
En millions de FD	0.5	0.7	0.8	0.6	0.4	0.2	0.0	0.3	0.3	0.4	0.9	1.3	1.0	1.0	0.9	0.4
En pourcentage des recettes publiques	1.0	1.0	1.1	0.9	0.6	0.3	0.0	0.3	0.3	0.3	0.7	1.0	0.8	0.7	0.6	0.2
En pourcentage des exportations de biens et services	0.9	1.1	1.1	1.0	0.5	0.3	0.0	0.3	0.3	0.3	0.6	0.8	0.6	0.5	0.4	0.2
En pourcentage du service de la dette 1/	10.4	12.8	12.2	9.7	6.4	2.9	0.0	3.1	3.5	4.3	10.3	11.5	10.0	9.6	8.7	3.9
En pourcentage du PIB	0.3	0.4	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
En pourcentage de la quote-part	12.0	17.6	17.5	13.8	10.3	5.8	0.1	6.2	7.1	8.9	20.4	28.2	22.4	21.38	19.56	7.92
Encours total des crédits du FMI																
En millions de DTS	10.18	11.32	10.07	7.88	10.68	22.26	22.26	21.34	20.27	18.91	15.71	11.25	7.72	4.34	1.25	0.00
En millions de FD	2.77	2.96	2.74	2.22	2.93	6.04	6.25	5.85	5.56	5.19	4.41	3.16	2.17	1.22	0.35	0.00
En pourcentage des recettes publiques	5.22	4.05	3.97	3.11	3.85	7.01	6.73	5.85	5.13	4.41	3.45	2.61	1.67	0.88	0.24	0.00
En pourcentage des exportations de biens et services	4.85	4.51	3.86	3.47	3.50	6.65	6.28	5.49	4.83	4.06	3.09	2.04	1.30	0.66	0.17	0.00
En pourcentage du service de la dette 1/	55.23	51.71	44.22	34.76	41.89	70.27	77.55	67.32	62.62	57.40	49.66	28.74	21.69	12.20	3.51	0.00
En pourcentage du PIB	1.84	1.69	1.47	1.10	1.33	2.51	2.41	2.10	1.85	1.59	1.25	0.84	0.54	0.28	0.08	0.00
En pourcentage de la quote-part	64.01	71.16	63.30	49.59	67.15	140.00	140.00	134.21	127.48	118.93	98.81	70.75	48.55	27.30	7.86	0.00
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)																
Décaissements	0.00	3.86	1.48	0.00	4.43	12.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-	-
Remboursements et rachats	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	0.00	0.92	1.07	1.36	3.20	4.45	3.53	3.38	3.09	1.25
Pour mémoire:																
PIB nominal (en milliards de FD)	151	175	186	201	220	241	259	278	301	326	354	377	405	434	465	499
Exportations de biens de services (en milliards de FD)	57	66	71	64	84	91	100	107	115	128	143	155	167	185	204	225
Recettes publiques (en milliards de FD)	53	73	69	71	76	86	93	100	108	118	128	121	130	138	148	159
Service de la dette (en milliard de FD) 1/	5	6	6	6	7	9	8	9	9	9	9	11	10	10	10	9
FD/DTS (moyenne de la période)	272	261	272	281	274	271	281	274	274	274	281	281	281	281	281	281

Source: Estimations et projections des services du FMI.

1/ Le total du service de la dette comprend les rachats et les remboursements au FMI.

**LETTRE D'INTENTION
ET MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

Djibouti, le 9 mai 2012

Madame Christine Lagarde
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington D.C. 20431

Madame la Directrice générale,

1. La présente lettre d'intention a pour objet de vous informer des progrès accomplis par Djibouti en 2011 et les premiers mois de 2012 dans le cadre de l'accord sur la Facilité élargie de crédit (FEC), et décrit les intentions du gouvernement en ce qui concerne les politiques économiques et les réformes envisagées pour le reste de l'année 2012.

2. Les objectifs restants du programme soutenu par la FEC sont maintenus. Ces objectifs sont cohérents avec notre volonté de faire de Djibouti une plaque tournante des échanges commerciaux, de la logistique et services connexes ainsi que des services financiers. Le programme soutenu par la FEC continuera d'être aligné sur l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS), et traduit la stratégie de notre pays en matière de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

3. L'exécution du programme a été fortement perturbée en 2011 par une situation exceptionnelle de sécheresse. Plus de 12 millions de personnes (11% de la population) dans la Corne de l'Afrique ont été touchées par l'une des pires sécheresses depuis 60 ans, résultant en pertes de récoltes et de bétail. Djibouti a été parmi les pays les plus touchés, de même que l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. En 2012, le gouvernement de Djibouti et ses partenaires continuent encore d'assister plus de 106.000 personnes, en plus de plus de 22.000 réfugiés dont l'afflux s'est poursuivi. Ces actions comprennent la distribution générale de vivres et des programmes ciblés d'alimentation complémentaire visant à réduire et à stabiliser les niveaux de malnutrition aiguë, en particulier dans les cinq districts ruraux de Djibouti où la sécheresse a continué à aggraver une situation acute de la sécurité alimentaire. Grâce à l'appui des partenaires, des actions sont ciblées sur la réhabilitation des actifs perdus lors de la sécheresse (restockage de bétails) ou la création de nouvelles activités qui contribuent à la résilience accrue aux chocs futurs, comme les routes de desserte, la conservation de réhabilitation du sol et de l'eau, la production horticole, la plantation d'arbres. Selon l'UNICEF, le nombre de nouveaux enfants malnutris âgés de 6 à 59 mois a continué cependant d'augmenter, et près de 14,000 enfants des écoles primaires dans les zones rurales sont assistés à travers les programmes d'alimentation scolaire. Selon les données disponibles,

environ 33% des Djiboutiens vivent encore dans des zones à haut risque, et 35,3% de l'économie est vulnérable aux risques naturels.

4. Dans ce cadre, nos partenaires se sont engagés à nous fournir une aide pour un montant total de 65 millions de dollar EU pour nous aider à faire face à cette situation d'urgence. Nous avons mis en place un comité interministériel de crise pour la sécheresse présidé par le Ministre de l'intérieur assisté du Ministère des finances et du Secrétariat à la solidarité en coordination avec les bailleurs de fonds, dont le FMI. Ces engagements ont déjà donné lieu à des versements en 2011 ; le reliquat devrait être versé en 2012 et 2013. Il est prévu que la plupart de cette aide se manifeste sous la forme de dons en nature, notamment par l'intermédiaire du PAM (Programme Alimentaire Mondial).

5. Les effets négatifs de la sécheresse se sont ajoutés à la forte remontée des prix internationaux des produits pétroliers et surtout des produits alimentaires au cours de 2011, qui ont frappé durement la population. Pour faire face aux besoins exceptionnels de financement engendrés par ces chocs, nous avons sollicité et obtenu de votre institution une augmentation de l'accès aux ressources de la FEC de 60 pourcent de notre quote-part (9.54 millions de DTS).

6. Le retard dans la finalisation des préparatifs pour la revue n'a pas permis la modification des critères quantitatifs pour fin 2011 agréés avec les services du FMI dans le contexte des travaux pour la cinquième revue. Par conséquent, la performance à la fin de l'année devrait être évaluée sur la base de cibles proposées dans notre lettre d'intention de Janvier 2011, ce qui comporte la demande de dérogations relatives au non-respect des critères de performance pour des raisons techniques, au-delà des déviations limités des objectifs décrites ci-dessous.

7. Dans le cadre des cibles agréées avec les services du FMI, le programme est sur la bonne trajectoire, avec un déficit budgétaire réalisé de 0,7%, en ligne avec la cible arrêtée à 0,4% une fois pris en compte les ajustements prévus par le programme. Le contrôle rigoureux des dépenses durant l'année 2011 a permis de maîtriser la performance budgétaire globale, qui avait souffert de la faiblesse du recouvrement des recettes fiscales et non fiscales durant le premier semestre. Par contre, le crédit net au gouvernement a dévié de l'objectifs ajusté d'environ 0,2% du PIB du fait d'un rythme de repaiement des arriérés intérieurs plus rapide que prévu (Tableau 1). Nous avons également accumulé des arriérés domestiques pour un faible montant, dû principalement à des retards de paiements de sécurité sociale. Les autres critères de performance et objectifs quantitatifs indicatifs pour la fin décembre 2011 ont été respectés. Par ailleurs, nous n'avons contracté aucune dette non concessionnelle au cours de 2011, ni au cours de 2012.

8. La plupart des repères structurels pour 2011 et 2012 sont maintenant respectés (Tableau 2), à l'exception de : (i) l'acquisition du logiciel pour la nomenclature budgétaire (*repère structurel pour fin décembre 2011*); et (ii) la préparation de la liste des entreprises

dont les exonérations ont été révoquées à cause de la non soumission de leurs déclarations d'impôts (*repère structurel pour fin mars 2012*).

9. Pour atteindre les objectifs de la FEC, notre programme pour 2012 est resté axé sur: (i) la poursuite d'une politique budgétaire prudente et cohérente avec la protection des dépenses sociales; (ii) le renforcement de la gestion budgétaire; (iii) le maintien de la viabilité de la dette; (iv) la modernisation du secteur financier et (v) le renforcement de la compétitivité de l'économie par l'approfondissement des réformes structurelles.

I. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2011 ET PERSPECTIVES EN 2012

10. La croissance de l'économie djiboutienne est estimée avoir augmentée à 4,4% en 2011, comparé à 3,5% en 2010, grâce à la reprise de l'activité de transbordement, la stabilisation de la situation en Éthiopie et l'intensification du secteur des services, notamment bancaires et des télécommunications (téléphonie mobile et internet). En 2011, l'inflation a atteint 5,1% à cause de la hausse importante des prix des produits alimentaires mondiaux et ceux des carburants. La compétitivité, mesurée par le taux de change effectif, s'est détériorée de 2008 à 2010 en raison de l'appréciation du franc Djibouti par rapport à l'euro. Cette tendance s'est inversée en 2011, à cause du déclin du dollar E.U. et du différentiel positif entre l'inflation locale et celle en Éthiopie, le principal partenaire commercial de Djibouti.

11. Le déficit du compte courant est estimé à 12,6% du PIB en 2011, à partir d'un niveau de 5,8% du PIB en 2010, en raison d'une hausse des importations liée à l'impact de la sécheresse et de la remontée des prix alimentaires et pétroliers mondiaux. À cause de cette hausse, la faible performance budgétaire et une reprise toutefois moins forte des IDE qu'estimée, le niveau des réserves est resté quasiment inchangé à 228 millions de dollars EU en 2011, ce qui a permis de garantir la couverture adéquate de la caisse d'émission et des importations. L'encours de la dette extérieure est estimé avoir diminué de 56% du PIB à la fin de 2010 jusqu'à 55% à la fin de 2011. La tendance à la forte croissance du crédit et des dépôts dans les dernières années s'est inversée en 2011 à cause en partie de l'incertitude dans la période électorale et à la situation d'une banque en transition d'actionnariat. Le crédit au secteur privé a enregistré une croissance positive, cependant les dépôts ont baissé, engendrant une baisse de la masse monétaire de 5%.

12. La croissance devrait augmenter à 4,8% en 2012 grâce, principalement, à l'accélération de l'activité portuaire, des constructions et des services, et une augmentation des IDE. L'inflation est prévue de baisser à 4,3%, grâce à la stabilisation des prix alimentaires mondiaux et la réduction des tarifs de l'énergie. Les importations poursuivront leur tendance à la hausse amorcée en 2011 en raison de la répercussion des effets de la sécheresse et de la croissance des flux d'IDE. Par conséquent, le déficit du compte courant est prévu de se stabiliser au niveau élevé de 12,5% du PIB, mais des flux importants de capitaux permettront une augmentation des réserves à 245 millions de dollars EU. En parallèle à l'intensification de l'activité, les variables monétaires devraient s'accélérer.

II. FINANCES PUBLIQUES

A. Politique budgétaire

13. Notre politique budgétaire reste concentrée sur trois axes principaux, à savoir : le rééquilibrage des finances publiques afin de maintenir la viabilité de la dette et le financement non monétaire des déficits budgétaires; la préservation de l'espace budgétaire pour les dépenses sociales; et le renforcement et la modernisation de la gestion budgétaire.

Performance budgétaire de 2011

14. La performance budgétaire de 2011 est restée proche des objectifs discutés durant la mission de la cinquième revue de la FEC.

- Le recouvrement des impôts directs et indirects a été ralenti par la période électorale, la mise en place du nouveau gouvernement et la réorganisation des administrations fiscales. Les recettes ont aussi souffert de l'impact indirect de la sécheresse sur les familles, y compris à travers les transferts interfamiliaux souvent dans les pays voisins, notamment la Somalie, et de la contribution des opérateurs privés à l'élan de solidarité. De plus, la forte remontée des prix internationaux nous a obligé à enregistrer des pertes au niveau de la péréquation (redevances) des prix pétroliers sur le diesel, nécessaire pour assouplir l'impact de l'augmentation du prix du pétrole sur la tranche de population la plus vulnérable.
- Les dépenses ont été maîtrisées pour limiter le déficit, particulièrement les dépenses courantes, et plus spécialement les transferts. Nous avons continué à geler les recrutements et les salaires dans la fonction publique, à l'exception des secteurs de l'éducation et de la santé.

15. Dans le cadre des remboursements des arriérés domestiques accumulés avant 2003, nous avons finalisé les procès-verbaux de réconciliation des dettes croisées. Sur cette base, nous avons doublé le montant du règlement des arriérés prévu dans le programme, en vue de permettre aux entreprises publiques ONEAD, Djibouti-Telecom et EDD d'assainir leur situation financière. Nous avons financé intérieurement ce repaiement anticipé en recourant au financement de la banque centrale et de la BCI (sous forme d'avance sur les dividendes). En 2011, nous n'avons pas effectué de dépenses extrabudgétaires et nous nous engageons à ne pas en effectuer dans le futur. Nous avons accumulé des arriérés domestiques pour un faible montant (entre 0,01 et 0,09 pourcent du PIB) en décembre 2011 et janvier et février 2012, dû principalement à des retards de paiements de sécurité sociale.

Politique budgétaire pour 2012

16. La nécessité de renforcer la position financière du gouvernement nous oblige à aller au delà des efforts de la Loi de finances 2012, qui prévoyait un solde budgétaire équilibré, et

nous envisageons maintenant un surplus de 0,5% de PIB. Cette cible, qui sera formalisée dans la Loi des finances rectificative, devrait permettre la reconstitution du faible niveau des dépôts à la BCD et auprès de la BCI, causé par le repaiement anticipé des arriérés domestiques en 2011, et en même temps poursuivre le programme d'apurement des arriérés intérieurs. Le repaiement des arriérés pourra être accéléré dans la mesure du possible dans l'éventualité d'une meilleure performance des recettes.

- Nous comptons dépasser les recettes de 2011 grâce notamment aux réformes engagées sur la TVA et sur les exonérations, ainsi qu'à nos efforts accrus de recouvrement des impôts s'appuyant sur des contrôles efficaces ou sur pièces des unités de recouvrement. Nous avons inclus dans le budget 2012 la baisse du seuil d'assujettissement à la TVA de 80 millions de FD à 50 millions de FD (*repère structurel pour décembre 2011*). La L.F.I. 2012 prévoit une taxe de trois FD par kilowatt/heure importé d'Éthiopie pour compenser la perte de TIC générée par l'économie de combustibles permise par l'interconnexion. De plus, les forces armées des E.U., qui ne contribuaient pas à la péréquation des prix à la pompe en 2011, verseront maintenant un montant forfaitaire annuel de 8 millions de dollars E.U. par an.
- Nous entendons augmenter nos dépenses d'investissement dans les secteurs porteurs de croissance, tout en respectant la rigueur budgétaire. Dans ce cadre, nous maintenons le gel des recrutements dans l'administration publique, à l'exception des secteurs sociaux, notamment de l'éducation et de la santé. Nous entendons également maintenir le gel des salaires dans l'administration publique. Dans le même temps, nous avons augmenté les bas salaires des catégories inférieures de la fonction publique pour lutter contre la pauvreté en rattrapant la perte cumulée du pouvoir d'achat des employés les moins payés. Nous nous engageons à restreindre les dépenses, en particulier pour les investissements financés sur ressources intérieures, au cas où les recettes seront inférieures aux prévisions.

Politique de subventions

17. Pour faire face à la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires, nous nous sommes appuyés sur une politique de subventions afin d'en atténuer les effets sur les tranches de population les plus faibles.

- En ce qui concerne le secteur de l'énergie, nous continuerons en 2012 la politique de stabilisation du prix du diesel à travers la réduction de la péréquation (redevance) des prix à la pompe et de la surtaxe. Pour cette raison, la Loi de finances 2012 prévoit une perte de l'ordre de 92 millions de francs comparé au potentiel de taxation, malgré les augmentations graduelles mais continues du prix à la pompe depuis octobre 2011, pour un total de 10 millions de francs. Conscients que les contraintes budgétaires ne permettent pas au gouvernement de continuer à absorber une perte d'une telle

dimension, nous avons entamé une étude, avec l'assistance du FMI, sur le système de protection sociale des filières vulnérables (transport en commun, taxis, boulangeries) dont les résultats devraient être bientôt disponibles. Nous avons également fixé le prix du pétrole lampant à un niveau supportable pour la population la plus vulnérable au moyen d'une subvention d'environ 60 millions de FD pour 2011.

- Pour ce qui concerne la sécurité alimentaire, mise sous pression additionnelle par la sécheresse, nous comptons sur la production de céréales (d'environ 8.000 tonnes en 2010 et de 7.500 tonnes en 2011) réalisée en Éthiopie et au Soudan et gérée par la Société Djiboutienne de sécurité alimentaire, qui est vendue sur le marché local à des prix subventionnés avec l'objectif de stabiliser les prix alimentaires locaux, pour un coût budgétaire d'environ 100 millions de FD. Afin de renforcer la transparence des subventions, nous allons préparer un bilan synthétique de l'exercice 2010 du programme de sécurité alimentaire pour fin 2011. Nous communiquerons aux services du FMI les comptes d'exploitation de la société de sécurité alimentaire.

18. L'un des défis majeurs auquel nous devons faire face reste le chômage, qui touche une part importante de notre population active, et, en particulier les jeunes. En vue d'assurer une meilleure adéquation entre formation et besoins des employeurs, le Ministère de l'Education Nationale est en train d'élaborer une stratégie de formation plus ciblée vers la formation technique moyenne. Nous avons également ouvert un centre de formation à la logistique pour encourager la formation dans des emplois qualifiés et répondre aux besoins de secteurs à haute technologie comme le port, les transports et l'énergie. Afin de faciliter l'emploi des jeunes diplômés hors de la fonction publique, nous avons établi un fonds d'insertion et nous finançons à travers le budget de l'État une initiative de crédit pour favoriser la création d'entreprises. En outre, nous avons mis en place un fonds de garantie pour les prêts qui seront accordés dans ce cadre. De plus, certaines sociétés étrangères installées localement ont mis en place des programmes de formation sélective à l'extérieur, pour assurer le fonctionnement adéquat de leurs unités.

B. Réformes budgétaires

19. A la lumière de la réorganisation du Ministère des finances au champ d'action étendu et pour mieux coordonner les actions nécessaires à la mise en œuvre du programme de la FEC, nous avons créé, sous la direction du Secrétaire général, une unité macroéconomique qui a repris les fonctions du comité de suivi du programme. L'Unité est chargée de l'analyse macroéconomique, de poursuivre la préparation des documents de suivi du programme dans les délais agréés, de faire le suivi des variables ciblées dans le programme et d'élaborer un cadrage macroéconomique de référence pour les services du Ministère des finances.

Impôts directs et indirects

20. Pour améliorer la gestion des impôts directs et indirects, nous comptons : (i) renforcer la coordination des services en charge de la gestion de la TVA et des impôts directs sur la

base de l'extension, déjà opérationnelle, du numéro d'identifiant fiscal unique (NIF) aux entreprises assujetties à la déclaration des impôts directs et aux autres contribuables, et (ii) renforcer l'opérationnalité du centre des impôts ouvert en 2011 dans la commune de Balbala conformément à la politique de proximité visant à doter chaque grande région du pays de centres similaires (les deux trésoreries régionales de Ali Sabieh et Tadjourah seront bientôt opérationnelles) dans le contexte de la décentralisation. Nous avons mis en place de manière globale le logiciel de gestion des recettes douanières SYDONIA (*repère structurel pour fin décembre 2011*). Le système intègre désormais le NIF via une interface avec la DG des impôts pour une meilleure identification des contribuables.

21. Nous nous engageons à poursuivre la réforme du système des exonérations et à cette fin nous nous engageons à : (i) appliquer strictement la loi dans un premier temps; (ii) soumettre les entreprises bénéficiaires d'exonérations à l'obligation de déclaration sous peine de ne pas renouveler leurs exonérations; et (iii) allouer le personnel nécessaire chargé d'estimer les dépenses fiscales de l'État et rédiger un rapport sur les dépenses fiscales qui sera annexé à la LFR 2012. La commission créée préalablement comme entité de coordination, n'a plus lieu d'être, dans la mesure où les différents services (ANPI, impôts, douanes) traitant des exonérations sont maintenant sous la tutelle du ministère des finances. Nous n'avons pas encore suspendu les exonérations aux entreprises qui n'ont pas soumis leur déclaration d'impôts (*repère structurel pour fin mars 2012*). En vue d'achever cette mesure, nous préparerons une liste complète et mise à jour des entreprises bénéficiant des exonérations, qui sera régulièrement révisée, et nous la publierons dans les prochaines semaines sur le site du Ministère des finances.

22. Dans le cadre des réformes budgétaires, nous comptons continuer notre réflexion sur la fiscalité à Djibouti, notamment à travers des assises fiscales qui devraient se tenir en juin 2012. Nous espérons réunir les différents acteurs du pays, décideurs, opérateurs et partenaires pour déterminer une stratégie fiscale ayant pour but de dynamiser l'économie, par exemple en privilégiant la taxation des petites et moyennes entreprises et en réexaminant celle des grandes entreprises publiques, ainsi que en révisant le système des exonérations.

Contrôle des dépenses et gestion des finances publiques

23. En 2012, nous comptons continuer les efforts de contrôle de gestion des finances publiques par la poursuite de : (i) une politique de transfert des soldes des comptes publics et des projets financés par les bailleurs de fonds sur le compte unique du Trésor; (ii) la préparation pour l'introduction d'un cadre budgétaire à moyen terme pour la Loi de finances 2013, grâce à l'assistance technique de nos partenaires, notamment le FMI et le PNUD; (iii) la continuation de la publication du TOFE mensuel sur le site internet du Ministère des finances dans un délai maximum de deux mois (*repère structurel continu*); et (iv) les efforts pour l'application de la nouvelle nomenclature budgétaire. L'acquisition du logiciel de nomenclature budgétaire (*repère structurel pour fin décembre 2011*) a été de nouveau retardée à cause de retards dans la confirmation du financement par les partenaires saisis de

la requête. Cependant, nous avons identifié un possible fournisseur de logiciel qui se chargera de mettre en place un système de gestion intégrée auquel pourra se greffer le logiciel de nomenclature budgétaire, dont nous espérons la mise en place début 2013.

Arriérés et dette croisée

24. Nous restons déterminés à réduire l'encours des arriérés intérieurs restants, y compris ceux accumulés en 1995-2001, et à prévenir de nouvelles accumulations, en dépit de l'absence de l'appui souhaité des bailleurs de fonds. Suite à la finalisation des procès-verbaux, en 2011 nous avons remboursé avec anticipation un montant de 4.200 millions FD d'arriérés domestiques accumulés entre 1997 et 2001 et réconciliés en 2003. Selon l'échéancier original, les échéances auraient dû se terminer en 2013. Au cours des années précédentes, le remboursement annuel n'a pas toujours été respecté en raison des contraintes de trésorerie. Par conséquent, le reliquat se situe à 9,9 milliards FD au lieu des 4,4 milliards FD initialement prévus. De façon à respecter nos capacités budgétaires, nous nous engageons à repayer cette somme sur un maximum de cinq années en privilégiant les fournisseurs privés et les entreprises publiques. Un calendrier indicatif sera joint en annexe

25. Pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, nous allons : (i) continuer à appliquer les contrôles sur la chaîne des dépenses publiques afin de ne pas accumuler de nouveaux impayés, à l'exception de ceux imputables au retard d'un mois de paiement des salaires aux fonctionnaires de l'État et trois mois de cotisations à la caisse de retraite, que nous avons l'intention de réduire dans la mesure de la disponibilité des ressources; (ii) surveiller régulièrement la situation des arriérés intérieurs et l'exécution des paiements aux entreprises d'utilité publique (qui seront reportés aux services du FMI sur base trimestrielle) dans le cadre des exercices bimensuels de programmation de trésorerie; et (iii) continuer à rester prudents dans la programmation des dotations budgétaires en matière de dépenses liées aux financements extérieurs qui n'ont pas encore fait l'objet d'une convention.

III. DETTE EXTÉRIEURE

26. Les progrès dans les relations avec les créanciers du Club de Paris ont permis la finalisation des accords bilatéraux et la mise en vigueur de la deuxième phase de l'accord conclu en octobre 2008. Conformément à la clause de comparabilité de traitement au titre de l'accord avec le Club de Paris, nous avons signé des accords bilatéraux avec l'Arabie Saoudite et nous avons approché les Émirats Arabes Unis et le Koweït pour entamer des négociations afin d'obtenir un traitement comparable à celui du Club de Paris.

27. En raison de la situation de trésorerie tendue au cours du premier semestre, d'autres arriérés extérieurs ont été accumulés au cours de 2011, par l'État et certaines entreprises publiques vis-à-vis de créanciers multilatéraux et bilatéraux, y compris du Club de Paris. Ces arriérés ont fait l'objet de règlements au cours du dernier trimestre de 2011. À l'avenir, nous nous engageons à éviter toute accumulation d'arriérés extérieurs, y compris sur les

entreprises publiques, et, à cet effet, nous avons renforcé le suivi des paiements du service de la dette, notamment en vérifiant systématiquement l'exécution de ces paiements avec les créanciers et nous transmettrons régulièrement les rapports mensuels sur le service de la dette aux services du FMI.

28. Afin de préserver la soutenabilité de la dette, nous continuerons à contracter uniquement des prêts concessionnels et à établir des priorités parmi les projets à financer dans le contexte de l'INDS, en accordant une attention particulière aux grands projets d'infrastructures en cours de négociation, même au delà de la fin du programme FEC actuel. Dans ce cadre, nous avons renforcé, sous l'égide du Ministère des finances, la coordination entre les différents départements ministériels dans le cadre des programmes de financement du gouvernement, ainsi que les politiques et actions afférentes. Nous avons aussi étendu aux entreprises publiques l'engagement de ne pas contracter des dettes non concessionnelles.

IV. POLITIQUES MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

29. Notre politique monétaire continuera à s'appuyer sur le régime de la Caisse d'émission, qui est en adéquation avec la structure de notre économie en garantissant la stabilité des prix. Nous nous engageons à continuer la couverture de toutes nos obligations libellées en devises étrangères et à maintenir un taux de couverture supérieur à 105% de la monnaie de réserve et des dépôts de l'État auprès de la BCD. Notre position extérieure est rendue solide par l'absence de grèves sur les réserves de changes, et nous nous engageons à continuer cette politique prudente.

30. La forte croissance récente du système bancaire en accroît les risques. Les indicateurs de stabilité financière à fin 2011 restent positifs, malgré une légère augmentation au cours de 2011 du niveau de créances douteuses et litigieuses. Cependant, pour faire face aux possibles vulnérabilités, nous restons déterminés à appliquer notre programme de réforme conformément aux grandes lignes du Programme d'évaluation du système financier (PESF). Dans ce cadre, nous avons renforcé la supervision bancaire, et nous allons surveiller avec attention à l'évolution des indicateurs de solidité du système financière. Le système bancaire sera aussi renforcée par l'application des lois récemment approuvées ou révisées, notamment pour ce qui concerne l'augmentation du capital minimum requis qui sera triplé et porté à 1 milliard de FD sur une période maximale de trois ans, et le resserrement des conditions d'octroi de nouvelles licences, que nous avons effectivement suspendu pour éviter le surpeuplement du système financier. Nous avons l'intention également de requérir un nouveau PESF au cours des mois prochains.

31. Par ailleurs, nous préparons la prochaine introduction des réserves obligatoires, qui vont constituer un nouvel outil important pour la gestion de la liquidité par la BCD. De même, nous allons mettre en place prochainement un outil de prévision de la trésorerie en devises de la banque centrale, en vue d'un suivi efficace de l'évolution de ses réserves de change.

A. Supervision bancaire

32. Nous avons effectué l'inspection sur place de cinq banques et d'une institution de micro finance au cours de 2011 et comptons inspecter cinq banques, cinq auxiliaires financiers et deux institutions de micro-finance en 2012 (trois auxiliaires financiers ont été déjà inspectés). Nous comptons poursuivre le contrôle continu des banques sur pièces. Nous sommes en train de réviser le statut des bureaux de change dans le but de le mettre en conformité avec la nouvelle loi bancaire. Par ailleurs, toutes les banques soumettent maintenant des états financiers mensuels permettant l'identification des risques tels que ceux liés au crédit, à la liquidité et aux opérations de change, ainsi que leurs rapports d'audit interne. L'imposition de pénalités aux banques qui ne satisfont pas aux conditions de divulgation de leurs états financiers de façon régulière a été resserrée. Les données fournies régulièrement par les banques nous permettront de préparer des indicateurs de stabilité financière sur base trimestrielle. Afin de mieux cerner la qualité du portefeuille, le seuil de déclaration des créances douteuses a été abaissé.

33. Nous avons développé une feuille de route sur la base d'un calendrier précis afin de rendre les lois approuvées au cours du 2011. L'élaboration des textes d'application de la loi bancaire et des outils pour la supervision est achevée et les nouvelles instructions ont été adoptées courant décembre 2011 et édictées. Nous comptons adopter de nouvelles instructions, notamment sur la liquidité, dans les mois prochains, avec l'assistance technique du FMI.

B. Développement du secteur financier

34. Nous allons poursuivre nos efforts en vue du développement du secteur financier et de l'accès à la finance. Avec l'aide de nos partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque africaine de développement, Banque islamique de développement et PNUD), nous continuons de travailler pour : (i) améliorer l'accès à la micro-finance pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises en établissant une cellule dédiée au sein de la BCD; (ii) améliorer la gestion de différentes structures existantes, telle que la centrale des risques, et évoluer vers la mise en place d'un bureau de crédit; (iii) faciliter les opérations du « mobile-banking »; et (iv) renforcer le système de paiement.

C. Gouvernance de la BCD

35. Pour garantir l'intégrité des opérations de la BCD, nous sommes en train de mettre en œuvre les recommandations de la mission sur l'évaluation des sauvegardes, et avons reçu une autre mission de cette nature en novembre dans le cadre de l'augmentation de l'accès de la FEC. Les rapports financiers, à partir du rapport pour 2011, seront complétés dans un délai de six mois après la fin de l'exercice de même que la lettre d'opinion. La publication des états financiers complets pour 2010, y compris la lettre d'opinion ainsi que les notes de vulgarisation sur le site internet de la BCD (*repère structurel pour fin décembre 2011*), a été réalisée. Nous avons renforcé le contrôle interne par la mise à jour des procédures en

vigueur. En septembre 2011, le conseil d'administration a adopté un calendrier officiel de réunions trimestrielles conformément à nos engagements et étendu ses prérogatives (*repère structurel pour fin juin 2011*), y compris pour ce qui concerne un possible comité d'audit en son sein pour le suivi du contrôle interne. Une charte d'audit est en cours de préparation.

D. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

36. Nous sommes en train de pallier les faiblesses dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à travers un amendement de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et deux projets de lois distincts relatifs respectivement à la répression du terrorisme et au financement du terrorisme, adoptés en 2011. La BCD est en train de considérer une assistance technique à long terme dans ce cadre, financée par les bailleurs de fonds.

V. COMPÉTITIVITÉ ET RÉFORMES STRUCTURELLES

37. En raison du régime de caisse d'émission, l'attractivité de Djibouti pour les investissements dépend crucialement de la compétitivité de l'économie, qui reste encore handicapée par les coûts élevés des principaux facteurs de production et les faiblesses liées au climat des affaires. C'est pourquoi nous sommes fortement engagés à poursuivre notre programme de réformes structurelles, qui visent notamment la réduction des coûts de l'énergie et de l'eau et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire. Les Codes des investissements et du commerce et la loi sur la propriété industrielle et le Code du travail sont maintenant mis en place de manière effective.

38. Nous poursuivons les réformes dans les secteurs de l'énergie et l'eau. L'interconnexion avec le réseau électrique de l'Éthiopie est désormais achevée, et couvre en moyenne plus de 50% de la consommation courante de Djibouti à des tarifs très favorables qui nous ont permis de réduire les tarifs de l'énergie de 30% pour les ménages à faible consommation, soit 60% des consommateurs. Au cours des mois à venir, nous allons actualiser le schéma directeur de l'énergie en vue de clarifier notre stratégie et adresser de manière plus vigoureuse les déficiences de l'EDD tant sur le plan technique, ainsi que les moyens d'améliorer sa gestion. D'ores et déjà, nous lancerons une étude, qui permettra d'évaluer les différentes options du potentiel thermique au cours du deuxième trimestre de 2012 avec l'appui de la Banque mondiale. Nous continuons également la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la réorganisation et l'ajustement des ressources humaines pour l'EDD préparé par le cabinet IDEA Consulting, qui s'est traduit ces dernières années par le gel des effectifs à leur niveau de 2008. Enfin, dans le secteur de l'eau, l'ONEAD envisage un programme d'investissements important sur financement des bailleurs de fonds (avec l'appui de l'UE) dans le dessalement de l'eau de mer.

VI. Données

39. La qualité encore faible de notre base de données statistiques continue à affecter nos efforts d'élaboration et de suivi des politiques économiques. Nous avons adhéré en janvier 2012 au système général de diffusion des données, et, avec le concours de nos partenaires au développement, nous entendons améliorer la qualité, la couverture et la ponctualité des données économiques, notamment en matière de comptabilité nationale, de balance des paiements et de finances publiques, nous appuyant sur le nouveau cadre juridique pour l'organisation de l'activité statistique et du système statistique national. En ce qui concerne la base statistique, nous avons achevé en 2009 le recensement général de la population. Avec l'appui des partenaires au développement, le recensement des activités économiques pour intégrer les données dans les estimations des comptes nationaux devrait être complété en 2012. Un indice harmonisé des prix à la consommation est en cours de finalisation au niveau du COMESA et sera mis en vigueur après l'enquête budget-consommation, qui est prévue de démarrer dans le premier semestre de 2012.

VII. CONCLUSION

40. Afin de nous préparer à un éventuel programme qui allait suivre la courante FEC, nous nous engageons dans les prochains mois pour (i) atteindre les objectifs indicatifs pour le solde budgétaire et le crédit net à l'État du système bancaire, les arriérés extérieurs et les arriérés intérieurs pour juin et décembre 2012, sur la base de l'accord avec les services du FMI et du Protocole technique ci-joint, (ii) d'observer le plafond de zéro sur les dettes non concessionnelles contractées par le gouvernement ou les entreprises publiques, également d'après la définition du Protocole, et (iii) compléter d'ici le début d'un nouveau programme les repères structurels relatifs à l'acquisition du logiciel pour la nomenclature budgétaire (*repère structurel pour fin décembre 2011*) et la préparation de la liste des entreprises dont les exonérations ont été révoquées à cause de la non soumission de leurs déclarations d'impôts (*repère structurel pour fin mars 2012*).

41. Sur la base des accords convenus avec les services du FMI dans le cadre de la cinquième revue, et approuvé par le Conseil d'administration du FMI, les objectifs de programme à fin 2011 ont été achevés, à l'exception du crédit net au gouvernement, qui a dévié de la cible ajustée de 0,2% du PIB. Cependant, à cause de l'impossibilité de modifier les critères de performance de fin décembre 2011, nous demandons les dérogations relatives au non-respect des critères à décembre 2011 concernant le non-respect des plafonds sur le solde budgétaire et le crédit net à l'État du système bancaire, et le non-respect du critère de performance continu sur la non accumulation des arriérés domestiques, compte tenu de la performance globale du programme et des politiques énoncées dans cette lettre. Nous sollicitons la conclusion de la sixième et dernière revue de la FEC, avec le décaissement d'un montant de 1.476 millions de DTS et la deuxième tranche de l'augmentation de l'accès de la FEC, pour un montant de 4.77 millions de DTS.

42. Le gouvernement estime que les politiques et mesures énoncées dans cette lettre sont suffisantes pour atteindre les objectifs du programme FEC. Nous prendrons rapidement toutes les mesures supplémentaires nécessaires pour la réalisation des objectifs du programme. Nous consulterons les services du FMI de notre propre initiative ou de celle du FMI avant d'adopter de telles mesures ou des changements aux politiques décrites dans le MPEF ci-joint. Nous fournirons au FMI les informations qu'il souhaite sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses politiques de développement économiques et financières et dans le cadre de la réalisation des objectifs du programme.

43. Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre haute considération.

ILYAS MOUSSA DAWALEH
Ministre de l'Économie et des Finances,
Chargé de l'Industrie et de la Planification

DJAMA M. HAÏD
Gouverneur
Banque Centrale de Djibouti

Table 1. Djibouti: Critères de réalisation et repères quantitatifs, 2011–12 1/
(en millions de Franc de Djibouti, sauf indication contraire)
(Cumulative)

	2011												2012				
	Jun. 30			Sept. 30			Dec. 31			Mar. 31			Jun. 30	Sept. 30	Dec. 31		
	Critère de performance			Repère indicatif			Critère de perf. EBS/11/100			Critères révisés			EBS/11/100	Critères révisés	Repères indicatifs		
	Prog.	Prog. Aj.	Act. Prel.	Prog.	Act. Prel.	Prog.	Prog. Aj.	Act. Prel.	Prog.	Prog. Aj.	Act. Prel.	Prog.					
<i>Critères de réalisation</i>																	
I. Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs 1, 6/	2,260		2,629	2,135	...	2,279		2,290	2,279		2,290	2,279	2,279	2,417	2,417	2,417	
II. Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs 2, 6/	0		176	0	165	0		0	0		0	0	0	0	0	0	
III. Plafond sur le crédit net à l'État du système bancaire	488	-1,817	-549	-2,015	...	-2,600	-159	2,187	-779	1,717	2,187	9	-1,845	1,761	-3,019	-2,616	
IV. Plancher sur le solde budgétaire de l'État sur base ordonnancement 3/	-2,628	-99	-378	-1,903	...	883	-692	-1,523	-938	-2,567	-1,523	-85	6	-675	-1,494	1,083	
V. Plafond sur les nouveaux prêts non concessionnels à moyen et long terme contractés ou garantis par l'État et par la CBD 6/	0		0	0	0	0		0	0		0	0	0	0	0	0	
VI. Plancher sur la couverture de la caisse d'émission 4, 6/	105		116	105	150	105		117	105		117	105	105	105	105	105	
<i>Repères quantitatifs</i>																	
I. Plancher sur les dépenses sociales	6,541		5,570	10,024	8,210	14,451		13,474	12,829		13,474	15,574	
<i>Pour mémoire 5/:</i>																	
Ajusteur #1	Versements de la France, des États-Unis d'Amérique et du Japon	4,024		6,373	7,154	6,995	12,736		10,554	12,736		10,554	6,350	5,954	6,458	8,490	10,268
Ajusteur #2	Dons et prêts budgétaires extérieurs	504		416	2,548	621	3,228		2,709	3,337		2,709	650	868	411	616	3,472
Ajusteur #3	Prêts publics financés sur l'extérieur (PIP)	3,228		3,004	4,466	5,043	6,815		5,948	6,815		5,948	1,935	1,384	2,946	4,945	6,683

Sources: Djibouti authorities; and Fund staff estimates and projections.

1/ Arriérés sur la masse salariale et envers les fournisseurs privés, les entreprises publiques et les fonds de retraite.

2/ Inclu les arriérés au titre de la dette directe et garantie, critère permanent.

3/ Inclu les dépenses extrabugetaires.

4/ Les avoirs extérieurs bruts de la BCD en pourcentage des passifs monétaires (base monétaire plus dépôts de l'État auprès de la BCD).

5/ Regardez le Protocole d'Accord Technique pour les définitions et les calculations des facteurs d'ajustement.

6/ Doit être respecté en permanence.

Tableau 2. Djibouti: Repères Structurels sous la Facilité Elargie de Crédit (FEC)

Mesures	Date	Motivation	Statut
Budget et gestion des recettes			
1. Renforcer la transparence budgétaire par la publication du TOFE mensuel sur le site web du Ministère des Finances dans un délai de deux mois maximum.	Continue	Transparence fiscale	Réalisé: depuis la cinquième revue.
2. Adoption par le Cabinet d'un code des douanes dans le sens d'une cohérence avec celui de la zone COMESA.	Mars 2011	Intégration commerciale régionale	Non réalisé. Le projet de code a été adopté en juin 2011.
3. Recrutement de cadres qualifiés dans la Direction du budget pour la préparation du CBMT.	Juin 2011	Gestion de finances publiques	Réalisé. Un juriste et trois économistes ont été recrutés en juin 2011 et ont commencé à travailler en juillet 2011.
4. Signer les conventions de dettes croisées avec EDD, ONEAD, Djibouti Télécom.	Septembre 2011	Gestion financière	Non réalisé. Finalisé avec EDD et Djibouti Télécom en septembre et avec ONEAD en novembre.
5. Acquisition du logiciel pour l'introduction de la nouvelle nomenclature budgétaire.	Décembre 2011	Gestion de finances publiques	Non réalisé. Les autorités ont entamé des discussions avec des pays de l'Afrique du Nord pour l'acquisition du logiciel.
6. Inclusion dans le budget 2012 de la baisse du seuil d'assujettissement à la TVA de 80 millions de FD à 50 millions FD.	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. La baisse du seuil d'assujettissement a été incluse dans le budget 2012.
7. Augmentation des ressources humaines dans l'unité en charge de la TVA	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. Les effectifs prévus pour appuyer l'Unité ont été recrutés depuis juin 2011.
8. Mettre en place le logiciel de gestion des recettes douanières SYDONIA pour tout le commerce extérieur de Djibouti.	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. Le logiciel a été mis en place pour tout le commerce extérieur.
9. Publier une liste des entreprises pour lesquelles les exonérations ont été révoquées pour cause de la non soumission de déclaration.	Mars 2012	Renforcement des recettes fiscales	Non réalisé.
10. Rédiger un rapport estimant les dépenses fiscales dues aux exonérations.	Juin 2012	Renforcement des recettes fiscales	Supprimé.
Renforcement de la supervision et de la réglementation			
11. Création d'une cellule dédiée à la supervision.	Juin 2011	Renforcement de la supervision bancaire	Réalisé. La cellule a été créée en mai 2011 dans le cadre de la réorganisation de la BCD.
12. Recrutement de deux fonctionnaires pour la cellule dédiée à la supervision.	Juin 2011	Renforcement de la supervision bancaire	Réalisé. Les deux cadres ont été recrutés et trois autres cadres ont été affectés à la cellule.
13. Développer une feuille de route sur la base d'un calendrier précis visant à mettre en application les lois bancaires.	Septembre 2011	Renforcement de la gouvernance de la banque centrale	Réalisé.
Renforcement des mesures du sauvegarde			
14. Adopter un calendrier officiel de réunions trimestrielles du Conseil d'administration en étendant ses prérogatives au contrôle interne.	Juin 2011	Renforcement de la gouvernance de la banque centrale	Non réalisé. Le calendrier a été approuvé avec un retard en septembre 2011.
15. Publication de l'ensemble des états financiers audités de l'année 2010 de la BCD sur le site web de la BCD y compris la lettre d'opinion et les notes de vulgarisation (changé de "Approuver les rapports d'audit et publier la lettre d'opinion sur le site web de la BCD" avec un délai de six mois après la fin de l'année fiscale).	Décembre 2011	Renforcement de la gouvernance de la banque centrale	Non réalisé. Les auditeurs externes (Ernst & Young) ont achevé les comptes définitifs de 2010.

PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

I. INTRODUCTION

1. Le présent protocole définit : (a) les critères de réalisation quantitatifs, les facteurs d'ajustement et les repères structurels élaborés dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) qui figurent dans la Lettre d'intention et les tableaux associés et (b) la teneur et la fréquence des données à fournir aux fins du suivi du programme.

II. INDICATEURS QUANTITATIFS

A. Définitions et concepts

2. **Dates d'évaluation** : les critères de réalisation quantitatifs sont fixés pour le 31 décembre 2010, le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011 et doivent être respectés à la fin de chaque période, sauf indication contraire.

3. **État** : aux fins du programme, on entend par « État » uniquement l'administration centrale, à l'exclusion du système de sécurité sociale.

B. Critères de réalisation et objectif indicatifs

Critère de réalisation quantitatif n° 1 : Plafond continu sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs

4. Définition : on entend par *nouveaux arriérés intérieurs* les impayés (base ordonnancement) sur la masse salariale et les fournisseurs privés, les entreprises publiques et les caisses de retraite au 1^{er} janvier de l'année et jusqu'à la fin de la période complémentaire. La masse salariale inclut tous les salaires, traitements, prestations, avantages et paiements bruts, y compris l'aide au logement, que l'État convient de payer aux fonctionnaires, au personnel militaire et de sécurité (permanent ou temporaire) et à tous les autres employés de l'État, quels que soient le moyen de paiement (liquide, chèques ou autres instruments) ou l'agent de paiement (le Trésor ou autre organe agissant au nom de l'État). Le plafond sur les arriérés domestiques s'applique au montant total soumis au décalage technique (comptabilisé dans le TOFE comme « nouveaux arriérés »), qui ne doit pas dépasser le montant d'un mois de salaires ou de trois mois de cotisations à la caisse de retraite. Le plafond doit être respecté en permanence et sera vérifié sur base mensuelle.

Critère de réalisation quantitatif n° 2 : Plafond permanent sur l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs.

5. On entend par *arriérés extérieurs* les impayés (du principal et des intérêts) sur la dette extérieure contractée ou garantie par l'administration centrale ou la Banque centrale de Djibouti (BCD), à l'exclusion de la dette soumise à rééchelonnement ou annulation. Les arriérés techniques (tels que définis dans le contrat de prêt) ne sont pas considérés comme

des arriérés extérieurs aux fins du suivi du programme. Le plafond doit être respecté en permanence.

Critère de réalisation n° 3 : Plafond sur le crédit net du système bancaire à l'État

6. On entend par *crédit net du système bancaire à l'État* la somme des financements bancaires nets, à savoir les créances sur l'État moins les dépôts de l'État auprès du système financier.

Critère de réalisation n° 4 : Plancher sur le solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements

7. On entend par *solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements* le solde global (base ordonnancements, dons inclus) qui apparaît dans le tableau des opérations budgétaires de l'État (TOFE) et qui représente la différence entre les recettes totales (dons inclus) et les dépenses totales, y compris les dépenses hors budget.

Critère de réalisation n° 5 : Plafond permanent sur la nouvelle dette extérieure non concessionnelle à moyen et long terme octroyée ou garantie par l'État, la BCD, et les entreprises publiques

8. On entend par dette extérieure non concessionnelle à moyen et long terme contractée ou garantie par l'État, la BCD, et les entreprises publiques,³ la dette extérieure telle que définie par le lieu de résidence du créancier, avec une échéance d'au moins un an contractée ou garantie par l'État ou la BCD, avec un élément don (valeur actuelle nette —VAN — par rapport à la valeur nominale) d'au moins 35%, sur la base des taux d'escompte spécifiques à la monnaie et à l'échéance communiqués par l'OCDE (taux d'intérêt commerciaux de référence — TICR). Le TICR sur dix ans s'applique à la dette qui arrive à échéance dans 15 ans au minimum ; le TICR sur six mois s'applique à la dette qui arrive à échéance dans moins de 15 ans. Aux fins du programme, la définition de la dette est celle qui figure au point no 9 de la Décision No 12274 du Conseil d'administration, telle que révisée le 31 août 2009 (Décision No 14416-(09-91). Le plafond doit être respecté en permanence.

Critère de réalisation quantitatif n° 6 : Plancher permanent portant sur la couverture de la caisse d'émission

9. On entend par *couverture de la caisse d'émission* les avoirs extérieurs bruts de la BCD divisés par la somme des dépôts de l'État à la BCD et de la base monétaire. Les avoirs extérieurs bruts de la BCD sont égaux à la valeur des avoirs extérieurs de la BCD qui incluent (a) l'or monétaire; (b) les avoirs en DTS; (c) la position de réserve au FMI; (d) les

³ Conformément à la législation de Djibouti, les entreprises publiques ne sont pas autorisées à emprunter sans garantie de l'État.

avoirs en devises et (e) les créances sur les non-résidents, tels que les dépôts à l'étranger. Les avoirs extérieurs de la BCD excluent les actifs engagés ou autrement grevés, y compris, sans pour autant y être limités, les avoirs utilisés comme nantissement ou garantie des passifs extérieurs de tiers (actifs non immédiatement disponibles). Le plancher doit être respecté en permanence.

Objectif indicatif n° 1 : Plancher sur les dépenses sociales

10. On entend par *dépenses* sociales les subventions et les transferts aux entités publiques, y compris les organisations de santé, les sportifs, les entités sans but lucratif et les transferts aux ménages sous la forme des bourses d'études.

III. FACTEURS D'AJUSTEMENT DU PROGRAMME

11. Les critères de réalisation quantitatifs peuvent être ajustés comme suit :

Facteur d'ajustement n° 1 : Versements de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires

12. Définition : le *plafond sur les créances nettes sur l'État* sera ajusté à la baisse (à la hausse) du montant de tout écart positif (négatif) par rapport aux versements projetés pour 2011 de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires (comme indiqué dans le Tableau 1 du Lettre d'Intension). Le *plancher sur le solde budgétaire sur une base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) du montant de tout écart négatif (positif) par rapport aux versements attendus pour 2011 de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires (comme indiqué au Tableau 1 du Lettre d'Intension).

Facteur d'ajustement n° 2 : Dons et prêts budgétaires extérieurs

13. Définition : le *plafond des créances nettes sur l'État* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de la moitié de tout écart positif (négatif) entre le montant global des dons et prêts budgétaires extérieurs effectivement décaissés par rapport aux projections du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 du Lettre d'Intension). Le *plancher sur le solde budgétaire sur base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de la moitié de tout écart négatif (positif) entre le montant global des dons budgétaires extérieurs effectivement décaissés par rapport aux projections pertinentes du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 du Lettre d'Intension).

Facteur d'ajustement n° 3 : Prêts-projets extérieurs

14. Définition : le *plancher du solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de tout écart positif (négatif) entre le montant global des prêts-projets extérieurs effectivement décaissés par rapport aux projections pertinentes du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 du Lettre d'Intension).

Arrières domestiques

15. Les arrières domestiques, ayant fait l'objet d'un audit par la société Actuaría en 2003, ont de nouveau été réconciliés à fin 2011, grâce aux procès-verbaux signés avec l'EDD, l'ONEAD et Djibouti Telecom. Ils s'élèvent à 9,898,428,197 FD. Ces arrières seront remboursés entre 2012 et 2016 selon l'échéancier ci-dessous.

<i>en franc Djibouti</i>	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des arrières domestiques à repayer par an	1,700,000,000	2,200,000,000	2,200,000,000	2,200,000,000	1,598,428,197

IV. INFORMATIONS À COMMUNIQUER

16. Les autorités fourniront au FMI toutes les données nécessaires pour suivre l'évolution économique et les résultats du programme y compris, sans pour autant y être limitées, les informations spécifiques reprises ci-dessous. Toute révision aux données précédemment communiquées sera rapidement transmise aux services du FMI assortie d'explications adéquates.

Secteurs réel, monétaire et financier :

17. Le bilan de la banque centrale, le bilan consolidé des banques commerciales et la situation monétaire, dans les quatre semaines qui suivent la fin de la période de communication des données (la fin de chaque mois).

18. L'indice des prix à la consommation dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

Finances publiques, y compris les dépenses sociales :

19.

- Les données mensuelles du TOFE sur les opérations, recettes, dépenses et postes de financement du budget, y compris les données sur l'exécution du budget d'investissement avec des détails sur la partie financée sur ressources extérieures et les fonds de contrepartie de l'administration centrale pour lesquels les conditions du donateur s'appliquent;
- Les dépenses hors budget enregistrées sur base au moins trimestrielle dans le TOFE;
- Exécution des dépenses du FSN, sur base au moins trimestrielle, à une ligne séparée du TOFE;
- Remboursement des arrières intérieurs accumulés en 2009, sur base au moins trimestrielle, à une ligne séparée du TOFE;

- Dépenses engagées mais non ordonnancées (à la fin du trimestre, sur base trimestrielle);
- Paiements totaux aux entreprises d'utilité publique pour services rendus dans l'année courante, en FD et en pourcentage du total budgétisé, sur base trimestrielle.

Ces données seront fournies dans les 30 jours suivant la fin de chaque mois.

Arriérés

20. Les données sur les arriérés de paiements intérieurs (base ordonnancements) qui ont trait : (1) à l'année en cours (flux mensuels d'accumulation de nouveaux arriérés de toutes catégories) et (2) à l'encours à la fin de l'année précédente. Les données consolidées de (1) et (2) seront communiquées tous les mois dans un délai maximum de quatre semaines.

21. Les données sur les arriérés de paiements extérieurs qui ont trait : (1) à l'année en cours et (2) à l'encours à la fin de l'année précédente; les données consolidées de (1) et (2) seront communiquées tous les mois dans un délai maximum de quatre semaines.

Secteur extérieur, assistance et dette extérieures :

22. Les statistiques trimestrielles de la balance des paiements à la fin de chaque trimestre dans un délai de deux trimestres.

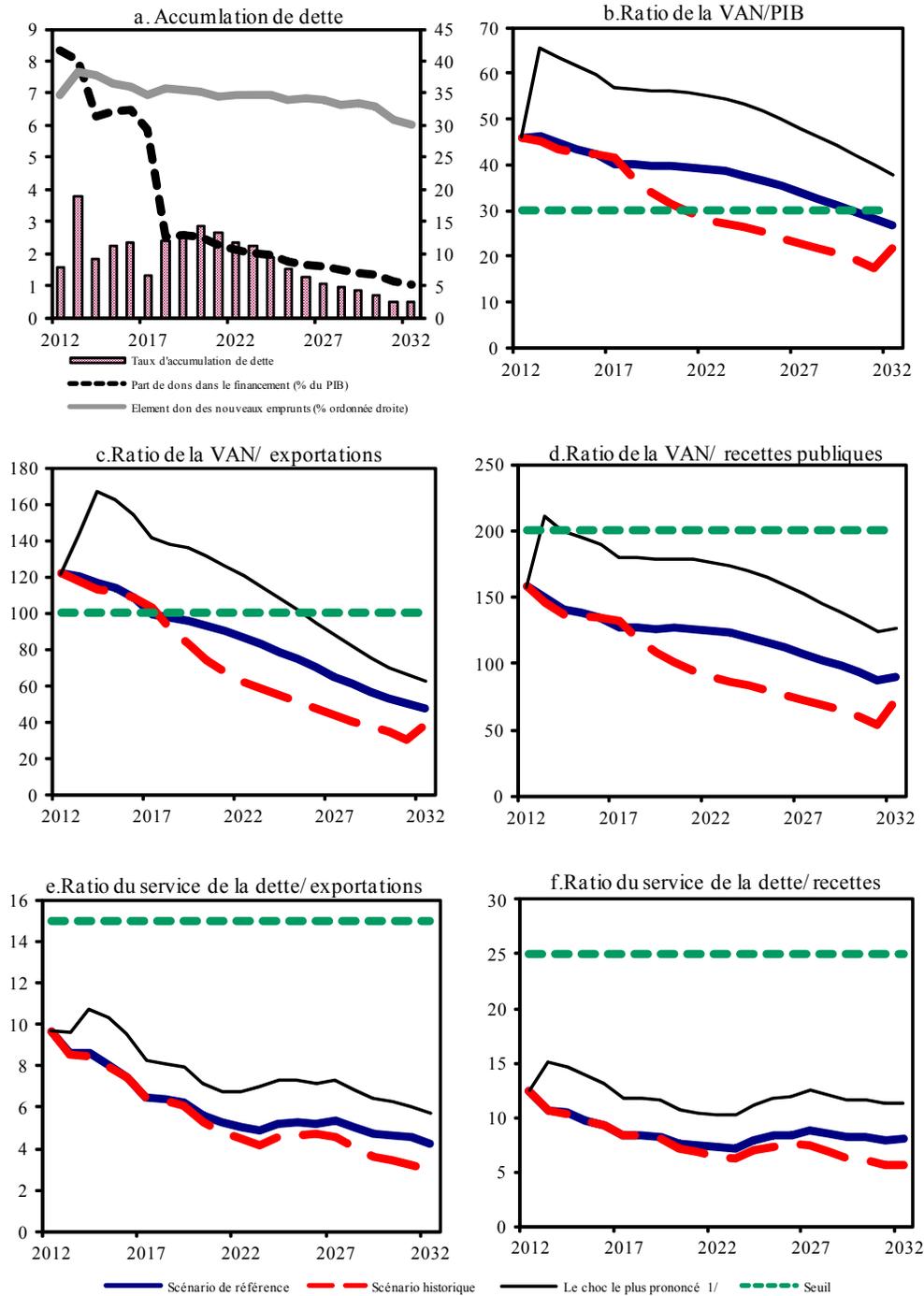
23. Les données mensuelles sur les dons et prêts étrangers reçus par l'État et par les entreprises publiques, ventilées par créancier et par monnaie de décaissement, dans un délai de quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

24. Les données mensuelles sur l'évolution de la dette extérieure, y compris les arriérés et les opérations de rééchelonnement dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

25. La liste mensuelle des prêts extérieurs à moyen et long terme contractés et garantis par l'État pour chaque mois, identifiant pour chaque prêt : le créancier, l'emprunteur, le montant et la monnaie, l'échéance et la période de grâce et les arrangements de taux d'intérêt. Ces données devront être communiquées dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

26. Les données trimestrielles sur l'encours du stock de la dette extérieure, ventilées par créancier, débiteur et monnaie, dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

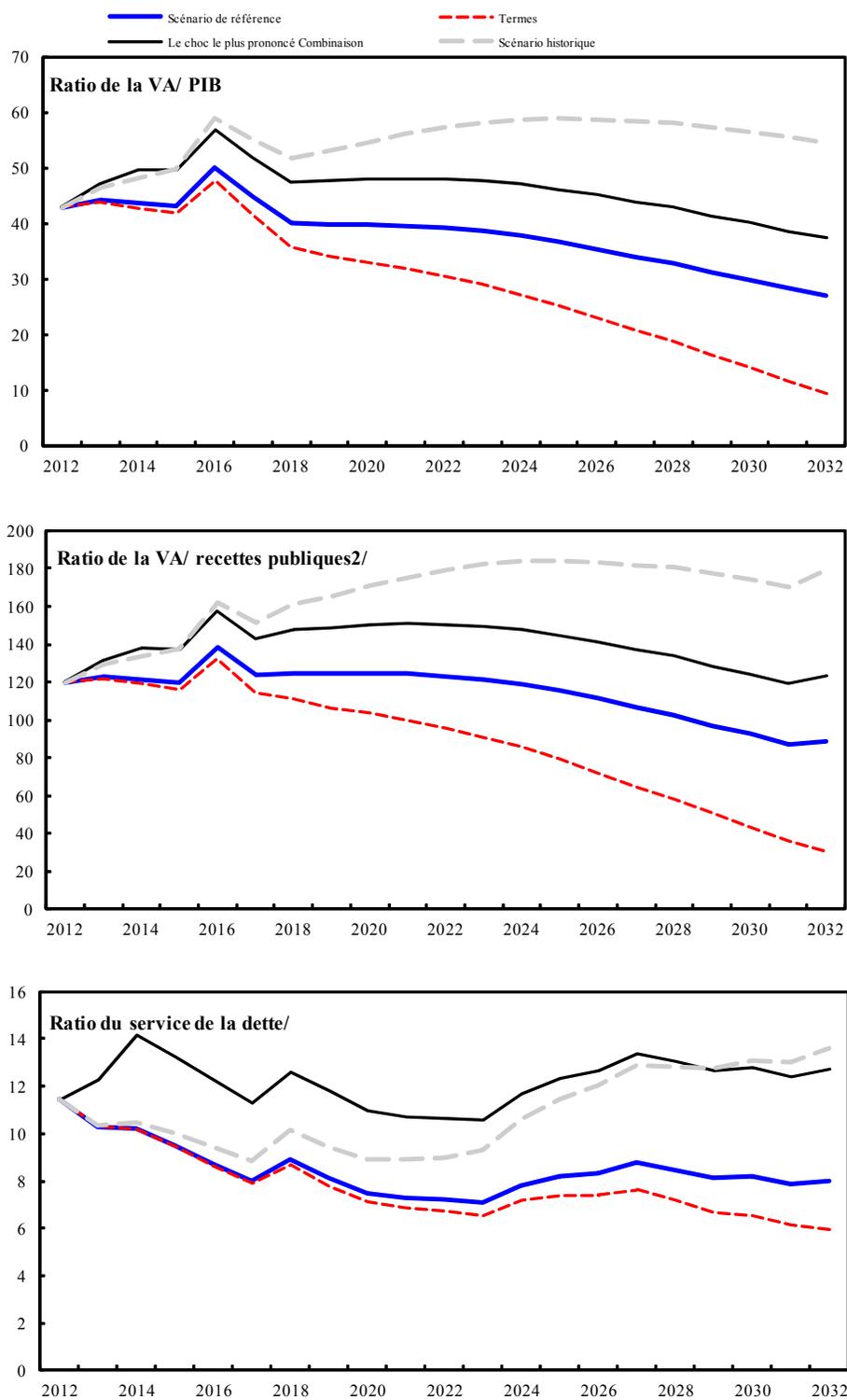
Graphique 1: Indicateurs d'Endettement Exterieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-32 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Exportations; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Exportations et dans le graphique e., celui du choc Une dépréciation survenant une fois.

Graphique 2: Indicateurs d'Endettement Exterieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-32 1/



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Table 1a.: Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenarior de Base, 2009-2032
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation					Projections			2018-32 Moyenne	
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-17 Moyenne	2022		2032
Dette du secteur public 1/	74.2	68.6	51.8			48.1	51.4	51.8	52.0	59.3	53.8		50.9	37.2	
dont la part libellée en devises	59.8	56.1	52.3			51.3	53.5	53.0	52.3	51.6	49.2		50.7	37.2	
Variation de la dette du secteur public	-2.3	-5.6	-16.8			-3.7	3.3	0.4	0.2	7.3	-5.5		-0.1	-2.0	
Flux créateurs de dette identifiés	-0.3	-4.7	-5.4			-4.8	-4.2	-4.4	-4.6	-4.5	-4.6		-3.4	-2.6	
Déficit primaire	3.3	-0.6	-0.5	0.6	1.8	-2.9	-2.1	-2.4	-2.0	-1.6	-0.9	-2.0	-1.0	-0.5	-0.8
Recettes et dons	37.0	35.5	34.5			35.8	35.9	36.0	36.0	36.0	36.1		31.8	30.2	
dont : dons	6.4	5.3	6.0			6.6	4.9	4.3	4.4	4.5	4.6		0.5	0.3	
Dépenses primaires (hors intérêt)	40.3	34.9	34.0			32.9	33.7	33.6	34.0	34.4	35.2		30.8	29.8	
Dynamiques endogènes de la dette	-3.6	-4.1	-5.0			-1.9	-2.1	-2.0	-2.6	-2.9	-3.7		-2.4	-2.2	
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-7.1	-3.7	-3.7			-0.6	-1.8	-1.8	-2.4	-2.6	-3.4		-2.7	-2.4	
dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen	-3.4	-1.2	-0.7			1.7	0.4	0.7	0.3	0.2	-0.1		0.1	-0.2	
dont: contribution du taux de croissance réel du PIB	-3.7	-2.5	-2.9			-2.4	-2.3	-2.5	-2.7	-2.9	-3.3		-2.8	-2.2	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	3.4	-0.4	-1.3			-1.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3		
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Recettes de privatisation (négligables)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (spécifier, ex recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, incluant des variations d'actif	-2.0	-0.9	-11.4			1.1	7.5	4.8	4.8	11.8	-0.9		3.3	0.7	
Autres Indicateurs de Soutenabilité															
VAN de la dette du secteur public	48.2			42.9	44.2	43.6	43.1	49.9	44.8		39.1	26.9	
dont : la part libellée en devises	48.7			46.0	46.3	44.8	43.5	42.2	40.2		39.0	26.8	
dont : la dette extérieure	48.7			46.0	46.3	44.8	43.5	42.2	40.2		39.0	26.8	
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	
Besoin de financement brut 2/	6.0	2.2	2.6			1.2	1.6	1.3	1.5	1.5	2.0		1.3	2.0	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les don	139.6			119.7	123.2	121.3	119.8	138.5	124.0		123.0	88.8	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les don	169.2			146.8	142.6	137.6	136.6	158.4	142.1		125.0	89.6	
dont : la dette extérieure 3/	171.2			157.7	149.4	141.2	137.7	134.2	127.5		124.7	89.4	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	7.3	7.8	9.0			11.4	10.3	10.2	9.5	8.7	8.0		7.2	8.0	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons	8.8	9.2	10.9			14.0	11.9	11.6	10.8	9.9	9.2		7.3	8.1	
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	5.6	5.1	16.3			0.8	-5.4	-2.8	-2.1	-8.9	4.5		-0.9	1.5	
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcent)	5.0	3.5	4.5	4.1	1.1	4.8	5.0	5.0	5.5	5.8	5.8	5.3	5.8	5.8	5.8
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.4	1.3	1.4	1.4	0.1	4.2	1.9	2.4	1.8	1.9	1.4	2.3	2.1	1.2	1.8
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	1.1	-1.1	-1.2	-1.7	2.3	-91.1	-15.3	-21.2	-33.0	-72.2	1.5	-38.5	10.6	16.8	11.4
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	6.4	-0.8	-2.4	-1.3	3.5	-2.5
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	1.7	4.0	5.1	3.7	2.5	4.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.8	1.3	1.3	1.3
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB)	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	34.6	38.2	37.8	36.5	36.0	34.8	36.3	34.8	30.0	...

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Table 2a.: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2012-2032

	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	51	50	48	45	49	45	39	27
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	51	52	52	52	58	56	58	55
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	51	50	47	44	47	42	31	9
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	51	50	48	46	50	46	43	36
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	51	52	51	49	54	50	48	39
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	51	53	54	51	55	50	44	29
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	51	53	54	52	56	52	48	37
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	51	68	64	59	62	56	46	29
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	51	57	54	51	55	51	44	30
Ratio de la VA/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	143	140	133	126	137	125	124	89
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	143	146	145	144	161	152	180	180
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	143	138	130	122	131	116	97	31
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	143	140	134	127	140	128	134	120
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	143	143	141	136	149	139	149	129
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	143	148	149	141	152	139	137	97
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	143	148	149	143	156	144	151	124
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	143	189	177	165	172	156	144	96
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	143	158	150	142	153	140	138	98
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	11	10	10	10	9	8	7	8
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	11	10	10	10	9	9	9	14
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	11	10	10	9	9	8	7	6
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	11	10	10	10	9	8	7	9
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	11	10	11	10	9	8	8	10
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	11	10	10	10	9	8	7	9
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	11	10	11	10	9	8	8	10
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	11	12	14	13	12	11	11	13
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	11	10	11	10	9	8	7	9

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Table 3a.: Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2009-2032 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne ^{6/} Historique	Ecart-type ^{6/}	Projections							2012-2017		2018-2032	
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	2022	2032	Moyenne	
Dette extérieure (nominale) 1/	59.8	56.2	52.3			51.3	53.5	53.0	52.3	51.6	49.2			50.7	37.2	
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	59.8	56.1	52.3			51.3	53.5	53.0	52.3	51.6	49.2			50.7	37.2	
Variation de la dette extérieure	-0.4	-3.6	-3.8			-1.1	2.2	-0.6	-0.6	-0.7	-2.5			-0.1	-2.0	
Flux créateurs de dette identifiés	-4.3	-0.7	1.3			1.7	-2.9	-3.7	-5.4	-5.6	-6.4			-2.5	-12.2	
Déficit du compte courant hors intérêts	8.3	5.1	11.8	7.6	9.4	10.1	11.0	9.7	8.8	8.9	7.3			5.5	-5.5	4.5
Déficit de la balance des biens et services	17.1	13.3	18.2			17.8	17.0	14.2	10.8	10.1	8.3			7.0	-3.7	
Exportations	38.1	31.8	38.0			37.7	38.5	38.3	38.3	39.2	40.4			45.2	56.3	
Importations	55.1	45.1	56.3			55.6	55.4	52.6	49.0	49.3	48.7			52.1	52.6	
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-0.3	0.0	-1.3	-1.6	1.8	-1.8	-1.7	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5			-0.3	-0.1	-0.3
dont : transferts officiels	-1.0	-0.8	-2.0			-2.5	-2.4	-1.3	-1.2	-1.1	-1.1			-0.9	-0.5	
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-8.5	-8.1	-5.1			-6.0	-4.2	-3.9	-1.4	-0.7	-0.4			-1.2	-1.7	
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)	-9.5	-2.4	-6.3	-10.3	9.0	-8.1	-12.4	-12.1	-12.4	-12.5	-11.6			-6.2	-5.0	-6.2
Dynamiques endogènes de la dette 2/	-3.0	-3.5	-4.3			-0.3	-1.5	-1.3	-1.8	-1.9	-2.1			-1.8	-1.7	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.8	0.7	0.7			2.0	0.9	1.2	0.9	0.9	0.7			1.0	0.4	
Contribution de la croissance du PIB réel	-2.8	-1.9	-2.3			-2.3	-2.4	-2.5	-2.7	-2.8	-2.8			-2.8	-2.1	
Contribution des variations de prix et des taux de change	-1.0	-2.3	-2.7			
Résiduel (3-4) 3/	3.9	-2.9	-5.1			-2.7	5.1	3.2	4.8	4.9	3.9			2.5	10.2	
dont: financement exceptionnel	-1.8	-0.7	-1.1			-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	48.7			46.0	46.3	44.8	43.5	42.2	40.2			39.0	26.8	
En pourcentage des exportations	128.2			121.9	120.4	116.8	113.6	107.9	99.4			86.4	47.6	
VA de la dette extérieure PPG	48.7			46.0	46.3	44.8	43.5	42.2	40.2			39.0	26.8	
En pourcentage des exportations	128.1			121.9	120.4	116.8	113.6	107.9	99.4			86.4	47.6	
En pourcentage des recettes budgétaires	171.2			157.7	149.4	141.2	137.7	134.2	127.5			124.7	89.4	
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	5.9	7.6	7.0			9.6	8.6	8.6	8.1	7.4	6.4			5.0	4.3	
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	5.9	7.6	7.0			9.6	8.6	8.6	8.1	7.4	6.4			5.0	4.3	
Ratio du service de la dette PPG/ recettes budgétaires (en pourcentage)	7.4	8.0	9.4			12.5	10.6	10.4	9.8	9.2	8.3			7.3	8.0	
Besoins de financement brut (en Millions de dollars EU)	10.7	58.4	101.8			75.6	28.1	13.0	-9.1	-13.9	-33.0			42.8	-454.1	
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	8.7	8.8	15.7			11.1	8.8	10.2	9.4	9.5	9.8			5.6	-3.5	
Hypothèses clés macroéconomiques																
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	5.0	3.5	4.5	4.1	1.1	4.8	5.0	5.0	5.5	5.8	5.8	5.3	5.8	5.8	5.8	5.8
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	1.7	4.0	5.1	3.7	2.5	4.3	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.8	1.3	1.3	1.3	1.3
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	1.4	1.3	1.4	1.4	0.1	4.2	1.9	2.4	1.8	1.9	1.4	2.3	2.1	1.2	1.8	1.8
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	8.2	-10.1	31.2	8.7	11.0	8.5	9.6	7.2	7.9	11.0	12.0	9.4	10.4	7.0	9.6	9.6
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	-17.8	-11.9	36.9	11.7	17.2	7.9	7.2	2.1	0.9	9.0	7.2	5.7	6.8	6.9	7.7	7.7
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	34.6	38.2	37.8	36.5	36.0	34.8	36.3	34.8	30.0	33.9	33.9
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	30.6	30.1	28.5	29.2	31.0	31.7	31.6	31.5	31.5	31.3	30.0	31.4
Apports d'aide (en Millions de dollars EU) 7/	116.4	77.5	108.4	115.6	134.1	110.3	115.6	125.4	121.8	69.6	69.3	...
dont : les dons	67.2	60.2	74.9	89.6	70.9	66.7	75.1	83.4	91.8	14.6	14.6	...
dont : les prêts concessionnels	49.2	17.3	33.4	26.0	63.2	43.6	40.5	42.0	30.0	55.0	54.7	...
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/	8.3	8.0	6.3	6.4	6.5	5.9	2.1	1.0	...
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8/	71.8	61.2	65.5	64.8	65.2	71.3	41.4	36.4	40.2
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (en Millions de dollars EU)	1049.1	1128.6	1239.1	1353.6	1455.8	1566.4	1693.6	1836.1	1990.9	2805.0	5620.8	...
Croissance du PIB nominal en dollars EU	6.8	7.6	9.8	9.2	7.5	7.6	8.1	8.4	8.4	8.2	7.2	7.2	7.2	7.2
VA de la dette extérieure PPG (en Millions de dollars EU)	603.6	623.1	674.1	701.1	736.2	775.7	799.8	1094.4	1506.5	...
(VA _t -VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcent)	1.6	3.8	1.9	2.2	2.3	1.3	2.2	2.4	0.5	1.6	1.6
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Millions de dollars EU)	-6.0	-6.6	-6.9	-7.1	-7.4	-7.7	-8.0	-8.4	-8.7	-10.6	0.0	...
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	49.0	46.3	46.5	45.0	43.7	42.4	40.3	39.2	26.8	...
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	130.0	123.7	122.0	118.3	115.0	109.2	100.4	87.1	47.6	...
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	7.1	9.8	8.7	8.7	8.2	7.5	6.5	5.1	4.3	...

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Table 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2012-2032
(En pourcentage)

	Projections							2032
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	
Ratio de la VAN/PIB								
Scénario de Référence	46	46	45	43	42	41	39	27
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	46	45	43	43	42	41	27	21
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	46	48	48	48	48	47	51	43
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	46	47	47	45	43	42	41	28
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	46	49	52	50	49	47	45	29
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	46	47	46	44	43	41	40	28
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	46	55	61	59	56	54	51	30
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les choes	46	53	59	57	55	53	50	31
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	46	65	63	61	59	57	56	38
Ratio de la VAN/ exportations								
Scénario de Référence	122	120	117	113	107	100	87	48
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	122	117	113	111	106	100	60	37
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	122	126	126	126	121	117	113	77
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	122	120	117	113	107	100	87	48
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	122	143	168	162	152	143	121	62
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	122	120	117	113	107	100	87	48
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	122	142	159	153	144	134	112	54
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les choes	122	146	166	160	151	141	118	58
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	122	120	117	113	107	100	87	48
Ratio de la VAN/ recettes publiques								
Scénario de Référence	158	149	142	137	133	129	126	90
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	158	146	137	135	132	129	87	70
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	158	156	153	152	151	150	163	144
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	158	152	147	143	138	134	131	93
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	158	158	165	160	154	149	142	95
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	158	151	145	141	136	132	129	92
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	158	177	192	186	179	173	162	102
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les choes	158	173	187	181	175	169	159	102
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	158	211	200	194	188	182	178	127

Table 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2008-9(suite)
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de Référence	10	9	9	8	7	6	5	4
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	10	9	8	8	7	6	4	3
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	10	9	9	8	8	7	7	6
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	10	9	9	8	7	6	5	4
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	10	10	11	10	9	8	7	6
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	10	9	9	8	7	6	5	4
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	10	9	9	9	8	7	6	5
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les choes	10	9	10	10	9	8	7	6
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	10	9	9	8	7	6	5	4
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
Scénario de Référence	12	11	10	10	9	8	7	8
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	12	11	10	10	9	8	6	6
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	12	11	11	10	10	9	10	11
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	11	11	10	10	9	8	9
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	12	11	11	10	10	9	8	9
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	11	11	10	9	8	7	8
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	12	11	11	11	10	9	9	10
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les choes	12	11	11	11	10	9	9	10
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	12	15	15	14	13	12	10	12
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	34	34	34	34	34	34	34	34

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de d

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux

mentionnés à la note en bas de la page 2.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

DJIBOUTI

Sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande de dérogations pour l'inobservation de critères de réalisation

Annexe d'information

Rédigée par le Département Moyen-Orient et Asie centrale
(En consultation avec d'autres départements)

9 mai 2012

- **Relations avec le FMI.** Cette partie décrit l'assistance technique et financière apportée par le FMI et présente des informations sur l'évaluation des sauvegardes et le régime de change. L'encours des achats s'élevait à 16,92 millions de DTS (106,43 % de la quote-part) au 31 mars 2012.
- **Plan d'action conjoint Banque mondiale-FMI — Juin 2011–mai 2012.** Cette partie décrit le programme d'action conjoint du FMI et de la Banque mondiale.
- **Questions statistiques.** Cette partie évalue la qualité des données statistiques. Les données communiquées au FMI sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance et le suivi du programme, mais d'importantes lacunes demeurent.
- **Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.** Informations sur les données statistiques nécessaires à l'exercice de la surveillance.

I.	Relations avec le FMI	3
II.	Plan d'action conjoint Banque mondiale – FMI.....	7
III.	Questions d'ordre statistique.....	8
IV.	Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.....	10

ANNEXE I. DJIBOUTI : RELATIONS AVEC LE FMI
(au 31 mars 2012)

I. Date d'admission: 29 décembre 1978;		Article VIII
II. Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	15,90	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	14,80	93,08
Position dans la tranche de réserve	1,10	6,92
Prêts au FMI		
Émission d'obligations		
Taux de change des avoirs		
III. Département des DTS :	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	15,16	100,00
Avoirs	9,21	60,76
IV. Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% quote-part
Accords FEC	16,92	106,43
V. Accords financiers les plus récents :		

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC 1/	17 septembre 2008	16 juin 2012	22,26	16,01
FEC 1/	18 octobre 1999	17 janvier 2003	19,08	13,63
Accord confirmation 1/ Anciennement FRPC.	15 avril 1996	31 mars 1999	8,25	7,27

VI. Projections des paiements au FMI 2/

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	À échoir				
	2012	2013	2014	2015	2016
Principal	0,91		0,92	1,07	1,36
Commissions/intérêts	0,01	0,01	0,05	0,05	0,04
Total	0,92	0,01	0,97	1,11	1,41

2/ Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

VII. Allégement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

VIII. Mise en œuvre du dispositif de l'IADM : sans objet

IX. Mise en œuvre de l'initiative PPTE : sans objet

X. Évaluations des sauvegardes

Une mission d'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale de Djibouti (BCD), qui s'est terminée en 2009 dans le cadre de l'accord FEC, a constaté la présence de risques graves dans la plupart des domaines. Ces risques sont en partie atténués par le régime de caisse d'émission et la nature relativement simple des opérations de la banque. Les mesures prioritaires recommandées par l'évaluation sont essentiellement de formaliser le contrôle par le Conseil, de renforcer les mécanismes d'audit interne et externe, et d'améliorer la transparence des informations financières en les publiant et en assurant une adoption par étapes des normes internationales d'information financière (IFRS). L'application de la plupart de ces recommandations a pris du retard. Cependant, les autorités de la BCD ont récemment commencé à mettre en œuvre certaines réformes. Une mise à jour de l'évaluation a été déclenchée en 2011 lorsque Djibouti a sollicité une augmentation de son accès aux ressources au titre de la FEC de 60 % de sa quote-part afin de satisfaire les besoins de financement supplémentaires qui résultent pour la période 2011-2012 de la sécheresse et de la hausse des prix internationaux. La mise à jour a révélé que la mise en œuvre des principales mesures de sauvegarde avait peu progressé depuis la dernière évaluation. Il subsiste des lacunes fondamentales dans les domaines de la gouvernance et de la surveillance; en particulier, il n'y a pas de fonction d'audit interne. La conformité aux statuts ne fait l'objet d'aucun suivi et la transparence de l'information financière est faible. L'audit externe se conforme généralement aux normes internationales, mais son délai d'établissement pourrait être amélioré.

XI. Régime de change

Djibouti a un régime de caisse d'émission. Le franc Djibouti est rattaché au dollar EU par une parité fixe de 177.721 francs Djibouti pour 1 dollar EU. Djibouti maintient un régime de change libre de restrictions aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

XII. Consultation au titre de l'article IV

Le rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV (Rapport du FMI No. 10/235) a été examiné par le Conseil d'administration le 7 janvier 2011.

XIII. Participation au PESF

L'évaluation au titre du PESF, notamment l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, a été approuvée par le Conseil

d'administration en juin 2009. Ses principaux constats ont été les suivants : i) le secteur bancaire ne semble pas poser de menace systémique immédiate mais est vulnérable à une détérioration de la qualité du crédit et à l'évolution des taux d'intérêts; ii) les structures de réglementation et de contrôle de la BCD sont rudimentaires et mal adaptées pour gérer l'entrée de nouvelles banques; iii) la BCD doit instaurer des réserves obligatoires et renforcer sa capacité à apporter un soutien d'urgence en liquidité; iv) la BCD doit, en coopération avec le secteur bancaire, mettre en place une stratégie complète de modernisation du régime de paiements nationaux qui réponde aux besoins d'une économie en croissance; v) l'évaluation de la lutte contre le BC/FT a révélé à la fois la faiblesse de capacité du dispositif et une multiplicité de facteurs de vulnérabilité. La BCD a commencé à mettre en place certaines de ces recommandations. Des mesures ont été prises pour renforcer la supervision et la réglementation bancaires, notamment les inspections sur place et sur pièce. La BCD a par ailleurs renforcé les mesures prudentielles en relevant les normes de fonds propres et en abaissant les limites du niveau d'exposition vis-à-vis d'un emprunteur.

XIV. Assistance technique

FAD—Contrôle budgétaire et gestion de la liquidité du Trésor	Avril 2000
FAD— Réforme des impôts directs	Septembre 2000
FAD/MCD—Contrôle budgétaire et gestion de la liquidité du Trésor	Avril 2001
FAD— Administration fiscale et mise en place possible d'une TVA	Avril 2002
STA— Statistiques de finances publiques	Mai 2001
STA— Comptabilité nationale et statistiques de balance des paiements	Janvier 2002
STA— Statistiques de balance des paiements	Novembre 2003
MFD— Contrôle bancaire	Décembre 2002
MFD— Contrôle bancaire	Décembre 2003
STA— Statistiques monétaires et bancaires	Novembre/Décembre 2004
FAD— Administration fiscale et douanière	Janvier/Février 2005
MFD- Comptabilité de la banque centrale	Octobre 2005
FAD— Administration fiscale	Janvier 2007
FAD—Politique fiscale	Janvier 2007
LEG—Lutte contre le BC/FT	Juin 2007
STA— Statistiques de balance des paiements	Juin 2007
FAD— Politique fiscale	Juin 2007
FAD— Administration fiscale	Juillet 2007
MCM—Comptabilité de la banque centrale	Novembre 2007
STA— Statistiques monétaires et financières	Décembre 2007
FAD—Gestion des finances publiques	Février 2008
MCM— Comptabilité de la banque centrale	Février 2008
STA— Statistiques monétaires et financières	Janvier 2009
FAD— Gestion des finances publiques	Mai 2009
MCM—Contrôle de la banque centrale	Avril, septembre 2010

MCM—Gestion de liquidités	Mai 2010
FAD— Cadre budgétaire à moyen terme	Janvier 2011
FAD— Évaluation de la TVA et politique fiscale	Février-mars 2011
MCM—Contrôle bancaire	Avril-juillet 2011
STA — Statistiques de balance des paiements	Décembre 2011
FAD — Gestion des finances publiques	Janvier 2012
FAD — Réforme des subventions	Mars 2012
MCM —Contrôle bancaire	Mars-mai 2012

XV. Représentant résident

Le FMI a un représentant résident à Djibouti depuis 1998. En avril 2007, le représentant résident a quitté son poste. Un nouveau représentant résident, M. Samba Thiam, est entré en fonction en novembre 2010.

**Annexe II. DJIBOUTI : PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI
JUIN 2011–MAI 2012**

Titre	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date de prestation envisagée
1. Programme de travail de la Banque mondiale	Stratégie d'assistance pays (2013-2016) - Discussion	Mars 2012	Exercice 2013
	Étude modèle de croissance	Septembre 2011, Janvier 2012 Juin 2012	Mai 2012
	Atelier sur la réforme judiciaire et la lutte anti-corruption avec l'UE	Juin 2012	Juin 2012
	Système de suivi et d'évaluation pour l'INDS	Décembre 2010 Janvier 2012	Février 2012
	Évaluation des besoins après la sécheresse <i>Mission initiale</i> <i>Table ronde des donateurs pour la réduction des risques</i>	<i>Octobre 2012</i> <i>Avril 2012</i>	Mai 2012
	Vision 2035 (assistance technique)	Mai 2012 Juin 2012 Septembre 2012	Novembre 2012
	Élaboration du nouvel IPC (assistance technique)	Mai 2012 Octobre 2012	
	Étude sur la régulation des opérateurs portuaires privés	Avril 2012	
	Évaluation de la facilitation du transport et du commerce	Janvier 2012	
2. Programme de travail du FMI	AT subventions aux carburants	Janvier 2012	Février 2012
	AT SGDD	Décembre 2011	Janvier 2012
	AT statistiques BDP	Novembre 2011	Décembre 2011
	AT contrôle bancaire	Janvier 2012	Février 2012
	AT gestion des finances publiques	Janvier 2012	Février 2012
	AT AVD	Janvier 2012	Février 2012
	AT gestion des réserves	Mars 2012	Avril 2012
	5e revue de l'accord FEC??	Octobre 2011	Février 2012
	6e revue de l'accord FEC??	Mars 2012	Mai 2012
	Amélioration des statistiques de comptabilité nationale		
3. Programme conjoint Banque mondiale/FMI	Participation à l'évaluation des besoins après la catastrophe	Octobre 2011	Novembre 2011 Juin 2012
	Travaux conjoints sur l'INDS		Juin 2012
	Participation à la conférence des donateurs		

ANNEXE III. DJIBOUTI : QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Généralités : *Les données communiquées au FMI sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance.* Il existe en revanche d'importantes lacunes dans les domaines de la comptabilité nationale, de la balance des paiements, de la dette extérieure, et récemment des données budgétaires. Djibouti a commencé à participer au Système général de diffusion des données (SGDD) en février 2012.

Comptabilité nationale : Malgré la création de la Direction des statistiques (DISED) en 2002 et plusieurs missions d'assistance technique pour renforcer la capacité de la structure des statistiques et utiliser plus efficacement les ressources disponibles, les autorités ne recueillent pas de données sur les comptes nationaux, en raison essentiellement d'une faible capacité d'exécution. Il est urgent que Djibouti bénéficie d'une assistance dans ce domaine, car cette situation gêne considérablement la surveillance. Le recensement de la population, achevé en 2009 et les enquêtes sur la pauvreté et la consommation du premier semestre 2012, devraient permettre de réviser les pondérations du panier de l'IPC et d'actualiser différents indicateurs sociaux, en apportant notamment de nouvelles estimations sur la pauvreté et la répartition des revenus.

Secteur extérieur : D'importants progrès ont été réalisés pour améliorer les statistiques de la balance des paiements conformément aux recommandations faites par les différentes missions d'assistance technique du FMI de ces dernières années. Cependant, comme l'a souligné une mission de la balance des paiements en Juin 2007, de sérieux problèmes persistent en matière d'établissement des statistiques du commerce, de la couverture des investissements directs dans la balance des paiements, et de l'estimation des envois de fonds des travailleurs. Des améliorations pourraient en outre être apportées à divers postes tels que le transport des marchandises, les revenus d'investissement, les opérations dans le cadre de bases militaires étrangères, et d'autres investissements du secteur privé (utilisation des données sur l'impôt sur le bénéfice des sociétés). Malgré la mise en place d'un nouveau système de gestion de la dette extérieure en 2002, les statistiques sur la dette ont continué à être fournies avec irrégularité et retard. Une mission d'assistance technique sur le secteur extérieur s'est rendue à Djibouti en novembre 2011 pour aider les autorités à établir leurs statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale et à bien préparer le passage du *MBP5* au *MBP6*.

Finances publiques : Les données budgétaires sont disponibles sur une base mensuelle, mais avec un retard important (2 mois de décalage). Par ailleurs, ces données ne couvrent pas certains comptes extrabudgétaires, notamment trois caisses de retraite. Les dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures sont communiquées de façon régulière. En outre, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le recueil de données budgétaires et leur couverture, notamment au niveau institutionnel, de façon à respecter les recommandations faites par une mission de statistique des finances publiques en 2001. Le ministère des finances ne communique ni les données annuelles pour diffusion dans

l'annuaire FSP, ni les données à fréquence élevée pour publication dans les *International Financial Statistics (IFS)*. Pour améliorer la collecte et la déclaration des données, une unité macroéconomique a été mise en place au sein du Ministère des finances.

Comptes monétaires: Les statistiques monétaires sont globalement satisfaisantes et couvrent la banque centrale et le bilan global de toutes les banques commerciales. Djibouti a reçu trois missions de statistiques monétaires et financières (2004-2009) sur les méthodes d'établissement de statistiques monétaires et financières conformément au *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)* du FMI. Au cours de cette période, la BCD a appliqué certaines recommandations, notamment l'instauration d'une sectorisation des entités économiques de Djibouti. Cependant, les recommandations n'ont en majorité pas été mises en pratique, essentiellement pour des raisons de contraintes de personnel au sein de la BCD.

Annexe IV. Djibouti : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance					
Janvier 2012					
	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données 7	Fréquence de la communication 7	Fréquence de la publication 7
Taux de change	ND	ND	ND	ND	ND
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires 1	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	ND
Monnaie centrale	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	M
Monnaie au sens large	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	M
Bilan de la Banque centrale	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	A
Bilan consolidé du système bancaire	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	??
Taux d'intérêt 2	Décembre 2011	Avril 2012	M	M	A
Indice des prix à la consommation	Décembre 2011	Février 2012	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement 3 – Administrations publiques 4	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement 3 – Administration centrale	Janvier 2012	Mars 2012	M	M	ND
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale 5	Décembre 2011	Février 2012	A	A	ND
Solde extérieur courant	Septembre 2011	Mars 2012	A	A	A
Exportations et importations de biens et services	Décembre 2011	Mars 2012	T	T	A
PIB/PNB	Décembre 2011 8	Février 2012	A	A	A
Dette extérieure brute	Décembre 2011	Février 2012	A	A	I
Position extérieure globale ⁶	Décembre 2010	Mars 2011	A	A	A
<p>1 Inclut les actifs de réserve engagés ou autrement grevés ainsi que les positions dérivées nettes.</p> <p>2 À la fois taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons et autres obligations du Trésor.</p> <p>3 Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.</p> <p>4 Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (hors fonds extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), ainsi que des États fédérés et des administrations locales.</p> <p>5 Y compris la composition par monnaie et par échéance</p> <p>6 Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non-résidents.</p> <p>7 Quotidienne (Q); hebdomadaire (H); mensuelle (M); bimensuelle (B); trimestrielle (T); annuelle (A); irrégulière (I); non disponible (ND).</p> <p>8 Données sur le PIB estimées par les services du FMI sur la base de données partielles fournies par les autorités.</p>					



Communiqué de presse n°12/190
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 24 mai 2012

Fonds monétaire international
Washington D.C 20431, USA

**Le Conseil d'administration du FMI conclut la sixième et dernière revue de l'accord
au titre de la Facilité élargie de crédit avec Djibouti
et approuve un décaissement de 9,5 millions de dollars EU**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu la sixième et dernière revue des résultats de Djibouti dans le cadre du programme économique appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC)⁴. La conclusion de cette revue permet le décaissement immédiat de 6,246 millions de DTS (soit environ 9,5 millions de dollars EU), portant ainsi le total des décaissements au titre de cet accord à 22,26 millions de DTS (soit 33,9 millions de dollars EU).

En concluant la revue, le Conseil d'administration a approuvé, à la demande des autorités, des dérogations pour non-respect des critères de réalisation relatifs au solde budgétaire et au crédit bancaire net à l'État à fin décembre 2011. Le Conseil a aussi accordé une dérogation pour la non-observation du critère de réalisation permanent relatif à l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs (liés aux retards dans les versements de prestations sociales). Ces dérogations ont été accordées en raison du caractère temporaire ou mineur des écarts par rapport aux objectifs du programme et des mesures correctrices prises par les autorités.

L'accord FEC en faveur de Djibouti a été approuvé le 17 septembre 2008 (voir [communiqué de presse n°8/211](#)) pour un montant équivalant à 12,72 millions de DTS (environ 19,4 millions de dollars EU, ou 80% de la quote-part du pays au FMI). Le 7 janvier 2011,

⁴ La facilité élargie de crédit (FEC), qui a remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un appui financier à moyen terme aux pays à faible revenu, se caractérise par des plafonds d'accès plus élevés, des conditions de financement plus concessionnelles, une plus grande souplesse dans la conception des programmes et une conditionnalité à la fois simplifiée et mieux ciblée. Le taux d'intérêt des crédits accordés au titre de la FEC est de 0%, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de 10 ans (<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/ecf.htm>). Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de tous ses guichets de financement concessionnel.

l'accord FEC a été prorogé de neuf mois, jusqu'au 16 juin 2012 (voir [communiqué de presse n°11/3](#)). Le Conseil d'administration a par la suite approuvé une augmentation du financement au titre de la FEC de 9,54 millions de DTS (soit environ 14,5 millions de dollars EU ou 60% de la quote-part) le 6 février 2012. Voir [communiqué de presse n°12/38](#).

À l'issue des débats du Conseil d'administration le 23 mai, Mme Nemat Shafik, Directrice générale adjointe et Présidente par intérim, a fait la déclaration suivante:

“Depuis 2011, Djibouti a été durement touché par des chocs extérieurs, notamment par la flambée des prix des matières premières et par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, qui ont particulièrement éprouvé les ménages les plus démunis. En conséquence, la hausse des importations, en particulier de produits alimentaires et énergétiques, a creusé le déficit des transactions courantes, accru les besoins de financement extérieur, et amoindri la marge budgétaire en raison d'une baisse des recettes fiscales et d'une augmentation des subventions des carburants. Toutefois, l'économie a enregistré un bon taux de croissance en 2011, grâce à la reprise des activités de transbordement et au commerce de transit vers l'Éthiopie. L'activité économique devrait, d'après les prévisions, rester soutenue en 2012, favorisée par l'activité portuaire, les échanges commerciaux avec l'Éthiopie, les activités de travaux publics et les investissements directs étrangers. La croissance reste cependant concentrée sur le port et la zone de libre échange, tandis que le chômage et la pauvreté restent très problématiques.

“Le programme appuyé par la Facilité élargie de crédit du FMI, débuté en 2008, approche de son terme. Malgré un bilan mitigé de mise en œuvre, le programme a permis à Djibouti de maintenir la stabilité macroéconomique dans une période de transformation de l'économie, au cours de laquelle l'activité portuaire s'est intensifiée à la faveur d'importants flux d'investissements directs étrangers, le commerce de transit vers l'Éthiopie a connu un essor remarquable, le secteur bancaire s'est considérablement développé et le pays a joué un rôle géopolitique croissant. Le programme a aussi aidé Djibouti à avancer sur la voie des réformes économiques, de la création d'emplois et de la lutte contre la pauvreté. La compétitivité de l'économie a été renforcée grâce à une amélioration du climat des affaires et à une réforme structurelle axée sur la réduction des coûts, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine pour accompagner le développement du secteur privé.”

Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur
23 mai 2012

I – Introduction

Les autorités de Djibouti que je représente tiennent à remercier les services et la direction du FMI de leur soutien continu dans la mise en œuvre du programme appuyé par la FEC, qui a permis à Djibouti de stabiliser sa structure macroéconomique et de jeter les bases d'une croissance équilibrée et durable et d'une réduction conséquente de la pauvreté. Dans un contexte difficile, marqué par une grave sécheresse et des actes de piraterie dans la région ainsi que par la flambée des prix alimentaires et pétroliers mondiaux, Djibouti a réussi à mettre en œuvre son programme appuyé par la FEC. La mise en œuvre du programme a entraîné une croissance économique soutenue, une amélioration de la gestion des finances publiques, et de profondes réformes structurelles pour étayer les politiques budgétaires et monétaires et renforcer la compétitivité du pays. Toutefois, les autorités que je représente sont conscientes de la nécessité d'intensifier leurs efforts pour poursuivre la transformation de l'économie de Djibouti en une plaque tournante sous-régionale pour le commerce, les services financiers et la logistique des transports.

L'engagement pris par les autorités envers les réformes et les mesures d'ajustement a contribué à maintenir les résultats du programme globalement sur la bonne voie à fin 2011. La performance budgétaire a été améliorée, avec un déficit budgétaire à 0,7% du PIB, conformément à l'objectif du programme. Toutefois, le financement de l'État par les banques a légèrement dépassé les indications du programme en raison d'importants remboursements d'arriérés intérieurs et le plafond d'accumulation des arriérés intérieurs a été manqué de très peu. Dans le domaine structurel, tous les repères pour 2011-12 ont été respectés. Cependant, en raison de contraintes de capacité et de retards dans le financement des bailleurs de fonds, les autorités n'ont pas pu atteindre leurs objectifs relatifs à l'obligation pour les entreprises bénéficiant d'exonérations d'adresser leurs déclarations d'impôts, qui n'a pas été respectée, et à la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire conformément aux normes GFS.

Sur la base de leurs efforts sans relâche et des bons résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme appuyé par la FEC, les autorités de Djibouti que je représente sollicitent l'appui du Conseil d'administration pour achever la sixième revue et obtenir des dérogations pour la non observation de critères de réalisation. Compte tenu de la nécessité de poursuivre les réformes structurelles destinées à relever les nombreux défis auxquels est confronté Djibouti, les autorités ont exprimé le souhait de voir un nouveau programme succéder au programme actuel sur la base des enseignements tirés au moment de l'achèvement de ce premier accord appuyé par la FEC.

II – Évolution macroéconomique récente

Au cours de la période couverte par le programme actuel, la stabilité macroéconomique a été renforcée, contribuant à la transformation de l'économie de Djibouti. Les importants flux d'investissements directs étrangers ont accru les capacités portuaire et hôtelière et contribué au développement du secteur des travaux publics. Le commerce de transit avec l'Éthiopie a

poursuivi son essor et les réseaux d'électricité des deux pays ont été raccordés. Grâce en partie à la stabilité monétaire découlant du régime de caisse d'émission, le secteur bancaire s'est rapidement développé, enregistrant une croissance à deux chiffres des dépôts et du crédit au secteur privé. Dans ce contexte, la croissance économique devrait, d'après les projections, progresser de 4,4% en 2011 à 4,8% en 2012. L'inflation va régresser de 5% en 2011 à près de 4% en 2012 en raison essentiellement de la stabilisation des prix alimentaires mondiaux, de la hausse des approvisionnements assurés par les exploitations agricoles d'État situées à l'étranger et de la baisse des tarifs d'électricité à l'issue du raccordement avec le réseau éthiopien.

Même si les réserves internationales ont augmenté et ont assuré la couverture de la caisse d'émission, le déficit des transactions courantes demeure important en raison de la grave sécheresse et des prix élevés des matières premières qui ont entraîné une hausse des importations en 2011. Les répercussions de la sécheresse, notamment la famine, continueront hélas à se faire sentir en 2012 et à pousser constamment les dépenses publiques à la hausse.

Dans ce contexte particulièrement difficile, les autorités ont maintenu une remarquable discipline budgétaire généralisée. Le recouvrement des impôts s'est intensifié et a permis de compenser les dépenses entraînées par la sécheresse et le changement de gouvernement au premier semestre 2011. En outre, les réductions des dépenses courantes et des dépenses d'investissement ont permis de combler le manque à gagner sur le loyer de la base militaire et le repli de l'aide extérieure. Toutefois, un remboursement plus élevé que prévu d'arriérés intérieurs a entraîné une hausse du crédit bancaire net à l'État. Ces remboursements contribueront à assainir les bilans des entreprises publiques et à les rendre plus viables financièrement.

Malgré ces améliorations, les autorités de Djibouti que je représente sont conscientes des défis à relever à court terme, notamment réduire le chômage et la pauvreté en assurant des taux de croissance plus élevés et maintenir la discipline budgétaire par une forte mobilisation des recettes et un strict contrôle des dépenses, tout en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs et extérieurs. À cette fin, les autorités s'engagent à suivre de solides politiques macroéconomiques sur le reste de l'année 2012. Elles comptent poursuivre les réformes budgétaires et atteindre un excédent budgétaire. Elles entendent aussi maintenir leurs efforts pour améliorer la viabilité de la dette et renforcer encore la supervision bancaire.

III – Politiques et réformes pour 2012

À terme, les autorités de Djibouti que je représente s'engagent à suivre des politiques prudentes et à mettre en place de solides réformes structurelles en s'appuyant sur les progrès réalisés dans le cadre du programme actuel appuyé par la FEC. La bonne exécution du reste du programme sera essentielle pour assurer la transformation envisagée de Djibouti en une plaque tournante sous-régionale et pour atteindre les objectifs de réduction des taux élevés de chômage et de pauvreté. Pour y parvenir, les autorités prévoient de continuer à bénéficier de l'assistance du FMI et d'autres partenaires au développement.

Politique et réformes budgétaires

Pour 2012, les autorités visent un excédent budgétaire de 0,5% du PIB. Elles comptent aussi intensifier les mesures destinées à améliorer la viabilité de la dette, rembourser les arriérés intérieurs et renforcer la position financière de l'État envers le secteur bancaire. Pour cela, il faudra redoubler d'efforts pour mobiliser les recettes et surtout pour assurer une maîtrise rigoureuse des dépenses.

La réforme du régime d'exonération fiscale demeure une priorité pour les autorités. Elles s'engagent à dresser et à publier une liste des entreprises exonérées d'impôts, première étape indispensable pour rassembler les déclarations fiscales. En outre, elles entreprendront une analyse du cadre fiscal, en consultation avec le secteur privé, pour accompagner les PME et dynamiser le rôle de Djibouti en tant que plaque tournante des services et des transports dans la sous-région. Elles poursuivront aussi les mesures d'amélioration de la gestion des finances publiques. Par ailleurs, les autorités restent déterminées à réformer les subventions des produits pétroliers. Elles comptent bénéficier de l'assistance technique du FMI pour concevoir et mettre en œuvre des dispositifs mieux ciblés de protection sociale.

Gestion de la dette publique

Le ratio de la dette publique extérieure de Djibouti est resté globalement stable à environ 55% du PIB en 2011. Toutefois, l'analyse actualisée de viabilité de la dette précise que Djibouti est toujours en situation de fort risque de surendettement. Les autorités sont conscientes des risques éventuels posés par leur ambitieux programme d'investissements dans le cadre de leur vision à long terme intitulée « Djibouti 2035 ». Elles s'engagent à recourir à des financements concessionnels et à des partenariats public-privé pour réaliser ce programme d'investissements tout en assurant la viabilité de la dette.

En outre, les autorités ont mis en place des mesures correctrices à la suite de l'accumulation d'arriérés extérieurs en 2011 afin d'empêcher que cela ne se reproduise. Elles espèrent également que dans le cadre de l'approbation d'un nouveau programme appuyé par le FMI qui succédera au programme actuel, un accord pourrait être conclu avec le Club de Paris pour contribuer à réduire l'encours de la dette extérieure de Djibouti.

Questions monétaires et financières

Le régime de caisse d'émission a été bénéfique à l'économie de Djibouti et les autorités entendent renforcer leurs efforts pour maintenir le taux de couverture auquel elles se sont engagées. Le secteur bancaire reste rentable et hautement liquide selon les indicateurs à fin 2011. Le ratio de prêts improductifs s'est néanmoins accru jusqu'à 9,4%. Les autorités reconnaissent que ce ratio présente un risque important, qui pourrait être exacerbé par des problèmes de gouvernance du secteur bancaire. Elles sont donc très déterminées à intensifier leurs efforts, avec l'assistance technique du FMI, pour renforcer encore la supervision bancaire et instaurer des règles de mise en application de la loi bancaire de 2011.

Réformes structurelles et compétitivité

Renforcer la compétitivité de Djibouti constitue l'une des priorités du programme des autorités que je représente. Leurs efforts dans ce sens visent à améliorer le climat des affaires, à réduire les coûts des facteurs, notamment ceux du travail, de l'électricité et de l'eau, et à restructurer les entreprises nationales pour améliorer les services publics. L'interconnexion avec le réseau d'électricité éthiopien a permis de réduire les tarifs de 30% et de diminuer considérablement les importations de produits pétroliers de la compagnie publique d'énergie « *Electricité de Djibouti* ». En outre, les autorités prévoient de réaliser des études pour évaluer la disponibilité de sources de production intérieure d'électricité. Elles entendent aussi actualiser l'Initiative nationale de développement social sur la base des résultats des enquêtes de budget-consommation des ménages et de pauvreté. Cette mesure permettrait de poser les jalons de la conférence des bailleurs de fonds prévue aux alentours de fin 2012.

IV – Conclusion

La volonté de réforme des autorités de Djibouti que je représente dans le cadre du programme appuyé par la FEC a permis au pays de préserver sa stabilité macroéconomique, d'améliorer la gestion de ses finances publiques et d'avancer sur la voie des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité de son économie. Compte tenu de leur bilan, elles sollicitent l'appui du Conseil d'administration pour achever la sixième revue et pour obtenir des dérogations pour non-respect de critères de réalisation.

Les autorités que je représente sont conscientes de la nécessité de poursuivre les réformes et de continuer à mettre en œuvre de prudentes politiques budgétaires et monétaires. À cet égard, elles souhaitent vivement qu'un nouvel accord succède au présent accord FEC. Je remercie le Conseil d'administration de bien vouloir appuyer la demande des autorités de Djibouti que je représente et de soutenir les efforts qu'elles s'engagent à consentir à l'avenir.